

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 70 (2006)
Heft: 279-280

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Helmut LÜDTKE, *Der Ursprung der romanischen Sprachen. Eine Geschichte der sprachlichen Kommunikation*, Kiel, Westensee Verlag, 2005, 877 pp.

L'ouvrage volumineux représente une synthèse des nombreuses études que l'auteur a dédiées soit à l'évolution du vocalisme roman, soit aux modifications morphologiques du latin et du protoroman, soit au changement linguistique en général⁽¹⁾. Comme l'exprime le titre, la conception du livre part de la communication humaine dans un espace topographique limité basée sur la continuité («Stafettenkontinuität») et se rapproche d'une façon évidente du concept qui comprend l'histoire des langues comme une sorte de verticalisation de la linguistique variationnelle⁽²⁾. Cette vue exclut, dans l'application rigoriste faite par l'auteur, les influences stratologiques, et le lecteur familiarisé avec la thèse de la bipartition de la Romania et une fragmentation linguistique due en partie aux influences externes sera étonné de ne pas trouver dans l'*index nominum* les noms de Tagliavini ou von Wartburg et de découvrir dans l'*index rerum* des mots-clés tels que *Monotheismus* ou *Wanderer*, en l'absence de *Substrat*, *Superstrat* ou *Adstrat*, voire de *Sprachsoziologie*, bien que l'un des termes explicatifs pour la genèse des domaines romans de M. Lüdtke, la *Romania delle strade*⁽³⁾, se fonde sur des critères historiques et sociologiques et implique en même temps des arguments sociologiques. Du point de vue méthodologique, l'auteur retourne donc, dans un certain sens, à ses origines⁽⁴⁾ en précisant et élaborant une conception de la formation des langues romanes par des aspects et critères intérieurs, c'est-à-dire des arguments communicationnels, selon son crédo personnel «Nach dem derzeitigen Erkenntnisstand steht am Beginn eine (nicht deterministisch zu verste-

-
- (1) Cf. la bibliographie, pp. 813-845, qui comprend 35 études de l'auteur publiées entre 1955 et 2006.
 - (2) Voir à ce propos Gerhard Ernst/Martin Gleßgen/Christian Schmitt/Wolfgang Schweickard, "Romanistik und Sprachgeschichtsschreibung", in: *Romanische Sprachgeschichte*, I, Berlin/New York 2003, 1-15.
 - (3) Helmut Lüdtke, "Le vie di comunicazione dell'impero romano e la formazione dei dialetti romanzi", in: *Actes et Colloque du Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Strasbourg 1962, Paris 1965, 1103-1109; Von Wartburg est cité, p.ex., à la page 370, note 7, mais le nom manque dans la bibliographie et dans l'*index nominum*.
 - (4) Cf. la thèse de l'auteur dirigée par Harri Meier: *Die strukturelle Entwicklung des romanischen Vokalismus*, Bonn 1956.

hende) Ereigniskette {Lautwandel → morphologische Reaktion → syntaktische Reaktion(en) → kulturelle Entscheidung}» [65], ce qui veut dire que l'évolution linguistique commence par le changement phonétique; celui-ci connaît un certain impact sur le fonctionnement morphologique et finit par influencer sur la syntaxe; il incombe, en dernière étape, aux décisions historico-culturelles de faire le tri entre les différentes variétés d'un système linguistique donné et d'en définir les règles normatives.

Cette conception s'impose dès le premier chapitre dans lequel est traitée la généalogie linguistique des langues romanes et l'auteur insiste sur le fait que la distinction entre latin (langue du Latium et de Rome) et langue(s) romane(s) n'est que factice et manque, par conséquent, de fondement scientifique. Il a certainement raison de dire que dans le cas du latin l'application du terme de <langue morte> s'avère problématique étant donné que l'évolution du latin aux langues romanes se fait dans un continuum linguistique et que le linguiste traite par conséquent des phénomènes séquentiels d'un même système linguistique dynamique qui se trouve en évolution permanente. Mais, dans ce contexte, on ne comprendra pas bien pour quelles raisons le livre porte le titre «Ursprung der romanischen Sprachen» et non «Ursprung der neulateinischen Sprachen» en suivant la tradition italienne ('lingue neolatine') et l'exemple convaincant du manuel bien connu de Tagliavini⁽⁵⁾.

Il est certain que la linguistique historique dite préscientifique a fourni maintes contributions problématiques au concept du latin vulgaire⁽⁶⁾, qui ne représente pas une autre langue à côté du latin transmis dans les textes, mais force est de croire qu'aujourd'hui plus aucun romaniste sérieux n'essaierait de porter des arguments contre la conception qui veut que «für die Methodik der Beschreibung ergibt sich daraus die Möglichkeit, die gesamtlateinische sprachliche Evolution nicht als Stammbaum, sondern als *Kontinuum*, d.h. als Menge dynamischer Vorgänge im Sinne der universalen Sprachwandeltheorie darzustellen» [14] et que l'histoire des langues romanes soit élargie «zu einer *Geschichte der sprachlichen Kommunikation*» [18]. Dans cette vue, le latin, contrairement à l'étrusque, p.ex., ne représente qu'une des étapes dans le continuum communicatif, mais autant est-il justifié de souligner que la terminologie romane «beruht auf einer Panne in der wissenschaftlichen Wissensüberlieferung» [21] et que bon nombre des interprétations reposent sur des malentendus ou – comme c'est le cas du 'latin vulgaire' qualifié de mythe (historique) – sont basées sur des interprétations erronées de Cicéron⁽⁷⁾, il faut en même temps

(5) Carlo Tagliavini, *Le origini delle lingue neolatine. Introduzione alla filologia romanza*, Bologna 1972.

(6) Cf. maintenant aussi Reinhard Kiesler, *Einführung in die Problematik des Vulgärlateins*, Tübingen 2006, pp. 8-14, qui, dans son aperçu historique, n'a malheureusement pas tiré profit des leçons de Helmut Lüdtkke.

(7) La 'traduction' du passage "tantum profecisse videmur, ut a Graecis hac verborum quidem copia vinceremus" (*de nat. deorum* I, 4, 8) par "Sogar Philosophie lässt sich jetzt auf lateinisch abhandeln" (56) est certainement faite, elle aussi, pour créer des malentendus; à corriger aussi *mare mortuus* (40) en *mare mortuum*. Il est difficile de comprendre la phrase "später kommt die Didaktisierung, die im 4.-6. Jh. mit DONAT und PRISCIAN ihren Höhepunkt erreicht" (53).

admettre que bien des erreurs ont été corrigées entretemps et que tout chercheur sachant définir ses concepts et ses objectifs est en même temps en droit de s'en servir, donc aussi du terme polyvalent qu'est le 'latin vulgaire'. N'est-ce pas M. Lüdtke lui-même qui admet, dans le cas du 'latin baptisé' du latin des chrétiens décrit avec tant de compétence [83 *sqq.*] que "hier von einer 'Sondersprache' der Christen zu sprechen, ist eine Frage der Terminologie" [86].

Evoquons encore un autre problème: le fait que l'ablatif latin ne survit dans aucune langue romane (à moins qu'on ne conçoive des formes du type esp. *dado esto* ou fr. *ceci dit* comme survivances de l'usage absolu); ce fait s'explique pour l'auteur comme conséquence d'une nasalisation (non attestée) de l'accusatif latin qui aurait été abandonnée à l'époque de l'empire: ce changement /ā: ≥ a; ō: ≥ o; ē: ≥ e; ī: ≥ i/ est possible, mais il ne s'impose pas. Mais il me semble aussi possible d'expliquer l'abandon de l'ablatif et de ses différentes fonctions par la chute du [-m] final. Cette évolution phonétique a détruit le marquage morphologique et amené par la suite la perte de l'ablatif. En ce qui concerne les conséquences syntaxiques, on acceptera volontiers la thèse que la détresse morphologique a entraîné des suites fatales qui vont jusqu'à la perte de la distinction entre la désignation de la résidence dans un lieu fixe (*Roma in urbe*) et le mouvement (*Romam in urbem*) et à la confusion de *quó/ubi*, *eo/ibi*, *foras/foris* dans toutes les langues romanes, attestée sans contredit dans les inscriptions pompéiennes évaluées à juste titre [77-79]⁽⁸⁾.

Ce qui est évident est cette tendance de tout assimiler à une seule thèse préconçue, comme p.ex. la fameuse *Nähesprache* vs. la *Distanzsprache* dont la justification n'est plus à faire, et de construire des exemples qui peuvent également trouver une autre explication étiologique: si l'emploi de *equus* [106 *sqq.*] se justifie vraiment (comme l'ablatif *pedibus*) par la norme et un niveau de distance (d'origine rhétorique) et celui de *caballus* par une autre conception normative (et la langue de l'intimité et de la proximité), on a du mal à suivre pourquoi, en même temps «führte natürlicher Sprachwandel dazu, daß bei bedeutungsähnlichen Wortdubletten im spontanen Spracherwerb (zumeist) das jeweilige kürzere Wort entfiel (EQUUS, URBS) und allein das längere fortlebte» [107]. *Equus/caballus* et *urbs/civitas* se distinguent nettement au niveau sémantique, et cette assertion assez apodictique devrait aussi prendre en considération le fait que le féminin *equa* (REW 2883) domine de loin dans la Romania; on préférera donc les arguments convaincants et l'explication sociologique et culturelle de Gerhard Rohlfs qui a également fourni des critères pertinents relatifs à l'intégration de *iumentum* en Galloroman⁽⁹⁾.

Les chapitres sur le changement linguistique [109 *sqq.*] reprennent avant tout les argumentations structurales pour expliquer l'évolution systématique, diatopique et diachronique du latin de l'Empire à l'époque de la romanisation. S'il est vrai que les exemples lexicaux restent souvent problématiques, on admettra cependant que les

(8) Voir à ce propos, p.ex., les mélanges *Latin et langues romanes. Études de linguistique offertes à József Herman*, Tübingue 2005, qui présentent, à peu près, l'état des recherches.

(9) Gerhard Rohlfs, *Romanische Sprachgeographie. Geschichte und Grundlagen, Aspekte und Probleme mit dem Versuch eines Sprachatlas der romanischen Sprachen*, München 1971, pp. 84-87 (avec carte, n° 36).

exemples grammaticaux sont mieux choisis et documentent d'une façon claire et convaincante le passage du latin aux langues romanes. L'auteur traite successivement les déterminants nominaux (avec une attention spéciale à l'évolution de *ipse*), sans trouver cependant une explication convaincante à l'existence d'un système déictique à deux niveaux dans le Nord et un système à trois niveaux dans le Sud de la Romania⁽¹⁰⁾, la formation des articles définis et indéfinis [139 *sqq.*]⁽¹¹⁾ qui ne commence pas au I^{er} siècle de notre ère mais bien avant, comme l'a montré Rönisch⁽¹²⁾ dans une étude oubliée par l'auteur, et finit par traiter les conséquences morphosyntaxiques dues à l'évolution phonétique. Il a raison de voir une interdépendance entre la perte de [-m] ou [-s] finals et la flexion nominale et d'accentuer le fait que les pronoms constituent le domaine privilégié du système flexionnel menacé; en même temps il aurait dû reprendre cette problématique dans le cadre des articles: comme le documente l'exemple biblique fréquemment attesté des *illi undecim* "les apôtres", les articles servaient eux aussi à la cohérence textuelle: d'où la conservation d'un marquage flexionnel jusqu'au moyen-âge et plus tard, spécialement en ancien français. Une autre conséquence de la perte des éléments flexionnels s'est conservée jusqu'à l'époque actuelle: le marquage de l'objet par prépositions (*ad* en espagnol, *per* en roumain), phénomène assez répandu dans toutes les langues [177 *sqq.*], dont l'origine polygénétique lui semble être assurée; elle serait due soit au monologue des locuteurs, soit au dialogue «mit seinen raschen Rollenwechseln und Äußerungen, welche oft aus nur zwei, manchmal sogar nur einer einzigen Konstituente bestehen, also z.B. kurze Rückfragen ('wen?' - 'Peter?' - 'die Maus die Katze?') oder entsprechenden kurzen Kommentaren ('also doch Peter') bzw. Rückantworten ('ihn, nicht sie') [bestehen]» [189].

On s'étonnera de constater l'absence de critères structuraux: les noms propres ne sont-ils pas sujets à des modes de façon que bien des noms ne s'intègrent pas dans le système morphologique autochtone? La détresse morphologique que présente une phrase comme *Miriam amat Abraham* exige soit une syntaxe fixe soit un marquage prépositionnel du complément d'objet direct, comme c'est le cas, par exemple, de l'espagnol depuis le VIII^e siècle⁽¹³⁾. Comme l'ont déjà formulé les grammairistes historiques des langues romanes, l'évolution phonétique est souvent aussi à l'origine des changements de genre et de nombre, qui ont trouvé des résultats divergents dans les différents domaines linguistiques [222 *sqq.*]; en ce qui concerne le changement phonétique en général, M. Lüdtkke insiste sur le fait que "die Verände-

(10) Cf. la carte de notre compte rendu sur Abel, dans la *ZRPh* 90 (1974), 274-289.

(11) L'aspect fonctionnel aurait mérité l'attention spéciale de l'auteur qui s'appuie trop sur l'étude de Maria Selig (1992) et néglige les arguments que nous avons présentés au Deutscher Romanistentag à Fribourg en Breisgau, en 1977; cf. Ch. Schmitt, "Die Ausbildung des Artikels in der Romania", in: *Latein und Romanisch*, Romanistisches Kolloquium I, éd. W. Dahmen (e.a.), Tübingen 1987, 94-125.

(12) Hermann Rönisch, *Itala und Vulgata. Das Sprachidiom der urchristlichen Itala und der katholischen Vulgata unter Berücksichtigung der römischen Volkssprache durch Beispiele erläutert*, Marburg 1875.

(13) Voir Bodo Müller, "Das morphemmarkierte Satzobjekt der romanischen Sprachen", in: *ZRPh* 87, 477-519.

rung [verläuft] i r r e v e r s i b e l als praktisch immerwährende *Schrumpfung*” [275]. Cette assertion n’est valable que pour des groupes linguistiques sans écriture; comme l’a montré Vladimir Buben⁽¹⁴⁾, la ‘spelling pronunciation’ l’emporte de plus en plus sur la réduction phonétique par évolution naturelle, et c’est ainsi que *août* [u] a pu restituer son corps phonique car l’usage ne connaît pratiquement que [(a)ut] à côté de *mois d’août* et esp. *extra-* ([estra]) se prononce de plus en plus [ekstra]. Le croquis résumant l’évolution phonétique des langues romanes [278 s.] paraît donc assez simpliste; il mériterait d’être complété et actualisé⁽¹⁵⁾, tout ainsi que l’évolution du consonantisme latin.

Dans le chapitre suivant (*Von der Einheit zur Vielheit*, [368 sqq.]), l’auteur traite d’abord le problème de la fragmentation linguistique de la Romania. Le lecteur sera surpris du grand nombre de phénomènes auxquels Helmut Lüdtke attribue des effets décisifs sur la constitution des domaines linguistiques historiques et actuels lorsqu’il cherche une réponse à la question fondamentale tant de fois déjà répétée: «warum aus der lateinischen Einheitlichkeit die romanische Vielfalt entstanden ist» [368]. Cette question implique cependant, selon nous, une vue erronée déjà exprimée par Väänänen⁽¹⁶⁾ et reformulée par v. Wartburg⁽¹⁷⁾ qui part de l’unité du latin non attestée par les auteurs de l’antiquité⁽¹⁸⁾ et mise en doute par les données de la géographie linguistique historique⁽¹⁹⁾, et elle est en contradiction avec les témoignages métalinguistiques: «Der Parallelismus von Akkulturation und natürlichem Sprachwandel zwingt uns zum Verzicht auf die Illusion eines territorial fertig gestalteten Sprachraumes <Romania>, der dann *nachträglich* divergierenden Sprachwandel erfahren hätte, eine Illusion, die z.B. der Neolinguistik und dem Ausgliederungsmodell VON WARTBURGs zugrunde liegt» [373]. M. Lüdtke met en évidence l’importance de l’acculturation (culturelle et linguistique) et présente une description selon les trois modèles classiques relatifs aux langues historiques: «Stammbaum/Welle/Entfaltung zur Beschreibung vorfindlicher Fakten» [374]; on acceptera également les principes chronologiques, géographiques et sociologiques qui servent de base pour expliquer le phénomène de la romanisation, mais force est d’exprimer des doutes contre l’interprétation de la fameuse phrase virgilienne *parcere subiectis et debellare superbos* exprimant, selon l’auteur, la «Auffassung von Toleranz» [383] des Romains: il s’agit plutôt d’un programme impérialiste qui a permis toutes sortes d’in-

(14) Vladimir Buben, *Influence de l’orthographe sur la prononciation du français moderne*. Bratislava 1835.

(15) Cf. Ch. Schmitt, “Variété et développement linguistiques. Sur les tendances évolutives en français moderne et en espagnol, in: *RLiR* 48 (1984), 397-437.

(16) Veikko Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, Paris 1963, pp. 20 sqq., dans le chapitre consacré à l’évolution «de l’unité latine à la diversité romane».

(17) Walther von Wartburg, *La fragmentation linguistique de la Romania*, Paris 1967, pp. 13 sqq.

(18) Maurice Wilmotte, “Celtice loqui”, in: *Mélanges V. Tille*, Prague 1927, 222-230.

(19) Christian Schmitt, *Die Sprachlandschaften der Galloromania. Eine lexikalische Studie zur Entstehung und Charakterisierung*, Berne/Francfort 1974; cf. également Stephan Koppelberg, *Untersuchungen zum lateinischen Erbwortschatz des Katalanischen. Aspekte der Klassifizierung und Differenzierung im Verhältnis zu Gallo- und Hispanoromania*, Münster 1998.

terventions et ce que Rome appelait les *bella iusta* précédant l'interprétation politique et l'assimilation linguistique qui, elle, connaît des continuités et des discontinuités dans l'évolution des phénomènes grammaticaux et lexicaux sans jamais perdre la continuité et la persistance de la langue transmise d'une génération à l'autre. C'est pourquoi l'application de ces principes aux variétés du *mezzogiorno* italien [395-415] s'avère peu nécessaire tout comme le traitement de la continuité de la latinité roumaine [415-478]⁽²⁰⁾ n'apporte que peu d'informations nouvelles⁽²¹⁾ et résume, en général, des études approuvées. En revanche, on appréciera que l'étude de F. Schürr (1936) tombée dans l'oubli retrouve sa revalorisation dans un chapitre instructif sur le phénomène de la métaphonie [464-484] qui ne constitue certes pas un changement phonétique mais peut contribuer à expliquer bien des évolutions panromanes et locales comprises, en général, comme apport dû aux *strata*.

Ce chapitre est suivi d'une étude plutôt sommaire de la *Romania continua* [488-549] qui décrit les origines des frontières linguistiques principales et la formation des domaines linguistiques de la Péninsule ibérique et des Gaules; l'auteur a raison de souligner que nos connaissances sur la genèse des frontières sont assez limitées, voire probatoires et que les connaissances dues à la recherche dialectologique manquent toujours d'une interprétation cohérente: «Das Zustandekommen von Sprachgrenzen am Ortsrand der Westalpen und im Westen von Friaul ist noch nicht völlig geklärt. Auf jeden Fall ist davon auszugehen, dass Isoglossenstaffelung der ursprünglichere, aus der lateinischen Einheitlichkeit gewissermaßen natürlich entstandene Zustand ist, Grenzlinien und mehr oder weniger kompakte 'Sprachräume' (oder gar Standardsprachen) der sekundäre. Auf eine Formel gebracht: Divergenz vor Konvergenz» [549].

Les évolutions ultérieures sont reprises dans trois chapitres relativement courts dans lesquels M. Lüdtké traite successivement les causes responsables d'une crise communicative (VI^e – VIII^e siècles) due à un décalage toujours croissant entre langue parlée (progressive) et langue écrite (conservatrice) qui se reflète dans un manque de correction linguistique [530-584], l'issue de cette impasse communicative qui consiste dans une réforme de la production textuelle et un ordre linguistique non vraiment établi [585-654], et la formation d'une nouvelle graphophonie [655-722] qui représente l'origine des systèmes scripturaux des langues romanes [723-781].

La crise du latin tardif s'explique, selon Helmut Lüdtké, par l'incapacité des locuteurs de lire des textes sans les prononcer: «Zusammenfassend kann man die sprachkulturelle Situation der nachrömischen Gesellschaft als einen Zustand der Hilflosigkeit charakterisieren. Man kannte ja noch nicht die Praxis des leisen Lesens, von seltenen Genies wie AMBROSIUS abgesehen. Um einen Satz zu schreiben, sprach man ihn zuerst vor sich hin, und das natürlich mit der gewohnten Aussprache,

(20) Il est étonnant que M. Lüdtké ne prenne pas note du témoignage d'Eutropius (trouvant sa confirmation dans la Colonne Trajane qui raconte la conquête de la Dacie en images) et soutienne la thèse selon laquelle "für Ausrottung bodenständiger Bevölkerungen gibt es hingegen kaum Hinweise [...]" (416).

(21) En ce qui concerne la latinité du roumain cf. notre étude "Le vocabulaire roumain et la fragmentation linguistique de la Romania", in: *Actes du XX^e Congrès international de Linguistique et philologie romanes*, II, Tubingue/Bâle 1993, 678-690.

fehlerträchtig wie sie war. Lapsus waren also vorprogrammiert. Und auch der Leser war darauf vorbereitet» [591]. Cette vue assez rigoriste exclut l'interférence entre le latin soigneusement appris et la langue vulgaire pour laquelle tout auteur latinisant possédait une compétence naturelle; et, n'oublions pas que cette langue populaire était dépourvue des règles morphologiques (p.ex. du latin classique): c'est pour cette raison que l'article morphologiquement mieux équipé servait d'*Orientierungshilfe* [594 *sqq.*], c'est-à-dire d'élément textuel cohésif, comme nous l'avons déjà montré en 1977 à partir du texte d'Egérie (voir note 11)⁽²²⁾. Cette évolution linguistique a tout aussi bien contribué à la formation des langues romanes que l'invention de l'écriture pour la langue du peuple à l'époque de la Renaissance et des réformes carolingiennes ainsi que la culture du bilinguisme *lingua latina* vs. *lingua romana* qui commence, en France, avec les *Serments de Strasbourg* et connaît des reflets évidents dans la poésie latine en vers et dans l'évolution de la poésie populaire romane.

Le manuel de Helmut Lüdtke constitue d'un côté une synthèse des nombreuses études que l'auteur a publiées au cours d'un demi-siècle et offre, de l'autre, une vue assez personnelle des idées linguistiques de ce *messor infatigatus* qui conçoit l'histoire des langues romanes comme une espèce de *traditio sermonis*, d'où le sous-titre de «Geschichte der Kommunikation». Cette vue n'est certes pas absolument nouvelle, mais l'observation rigoureuse de cette idée directrice et la suite conséquente de la proposition première ainsi que des prémisses incluses contribuent à la réussite d'une étude assez indépendante et originale, pleine de suggestions et inspirations riches et variées présentées dans une expression qui fait comprendre pourquoi, selon Buffon, 'le style est l'homme même'.

Christian SCHMITT

ITALOROMAN

Gianluca FRENGUELLI, *L'espressione della causalità in italiano antico*, Roma, 2002, Aracne Editrice, 457 p.

Le livre de Gianluca Frenguelli fait partie du projet «Archivio della sintassi dell'italiano antico» fondé par Maurizio Dardano, professeur à l'Università Roma Tre.

Dans sa première forme le travail a constitué la thèse du 'dottorato di ricerca' de l'auteur. La monographie, dont le corpus est formé de textes en prose et en vers datant des premières décennies du XII^e s. jusqu'à la moitié du XIV^e siècle, s'agence en trois parties (I. présuppositions et préliminaires, II. la prose, III. la poésie) et se propose de présenter l'inventaire des constructions, des connecteurs et des types de phrases qui expriment la causalité dans la période des textes analysés.

La causalité est comprise 'comme une connexion de deux faits, dont le second est d'une façon univoque prévisible en partant du premier' [21]. Si l'on considère le

(22) Voir aussi l'excellente étude de Gualtiero Calboli, *Über das Lateinische. Vom Indogermanischen zu den romanischen Sprachen*, Tübingue 1997, 180 *sqq.* (qui manque dans la Bibliographie de M. Lüdtke).

reflet de cette relation du point de vue textuel il faut tenir compte de quatre possibilités [v. p. 37]: elle peut être de type causal (puisque cause alors effet), final (cause pour que effet), consécutif (cause ainsi qu'effet), conditionnel (si cause alors effet). G. Frenguelli applique deux critères, qui avaient été appliqués seulement à des textes modernes, pour identifier les propositions causales dans les textes anciens de son corpus. Il s'agit du critère syntactique-formel et du critère logique-syntactique, qu'il élargit avec un important aspect sémantico-pragmatique. Le deuxième critère permet de distinguer quatre types fondamentaux de causales qui expriment: une 'cause physique' (*l'asfalto è bagnato perchè piove*), 'le motif de dire' (*è piovuto, poichè l'asfalto è bagnato*), 'le motif de faire' (*non vengo a teatro perchè sono stanco*) et enfin la 'motivation de l'acte linguistique'. Les exemples les plus clairs pour ce type sont les demandes et les exclamations (II, 2.1.). Encore faut-il tenir compte du fait que l'identification des causales n'est pas toujours possible d'une manière univoque: il y a un continuum qui va des phrases proprement causales, à des phrases causales-explicatives, jusqu'à des phrases proprement explicatives [v. p. 48]. Il faut aussi distinguer entre les causales-temporelles, les causales-explicatives et les causales-modales d'un côté et les relatives-causales de l'autre.

Dans la partie du livre qui est dédiée à la prose, *il Convivio* et *il Decameron* occupent une place considérable.

Des conclusions concernant l'analyse des textes en prose serait à retenir: que pour exprimer la causalité, l'ancien italien emploie un grand nombre de 'modi' (c'est-à-dire des constructions infinitives, gérondives périphrastiques ainsi que des propositions relatives-causales, etc.). Les causales-temporelles et modales ainsi que les relatives causales sont fréquentes. 'La motivation de l'acte linguistique' se trouve surtout dans les textes qui sont destinés à susciter l'émotivité. Le type 'motif de dire' (cf. *supra*) est propre aux textes argumentatifs et didactiques. Le discours narratif préfère les causales implicites; les textes argumentatifs, les causales explicites. Les connecteurs se caractérisent par une grande diversité sémantique.

On ne peut pas parler de la prévalence d'un certain connecteur ou d'un mode. Le choix syntactique dépend du type de texte (narratif, argumentatif, pragmatique), de son origine, de sa destination, de la présence ou l'absence des clichés. L'analyse montre clairement que les choix linguistiques des auteurs sont déterminés en large mesure par la situation discursive.

Dans la dernière partie du livre sont examinées des poésies des 'Origines' (*La Scuola Siciliana*, *Guittone d'Arezzo*, *I poeti comico-realistici*, *Lo Stil Nuovo*, *Boccaccio*). Dans cette partie l'auteur suit un plan d'analyse qui diffère de celui des textes en prose. La poésie des poètes du Stil Nuovo sert comme une sorte de *tertium comparationis*. C'est en partant de ce courant qu'on analyse la poésie de la *Scuola Siciliana*. Un grand espace a été accordé à la *Divina commedia* et à Petrarca.

Voilà l'essentiel des conclusions générales qui se trouvent à la fin du livre: les connecteurs (qui introduisent exclusivement les causales) sont les suivants (dans l'ordre de leur fréquence): *che*, avec la variante *ca*; *perché*, plus fréquent dans la prose; la causale se trouve souvent avant la principale; *perciò che* fréquent dans la prose, rare dans la poésie, *però che* / *imperò che* surtout après la principale; *con ciò sia cosa che*, qui introduit surtout une causale avec le subjonctif, qui ne se trouve pas dans la poésie; *poiche* (*da poi che*, *poi*) plus employé dans la poésie que dans la

prose; *acciò che* fréquent chez les finales et rares chez les causales; *da che* introduit des causales et aussi des temporelles-causales; *in quanto* suit toujours la principale; *a cascione che* peut introduire une causale préposée.

L'auteur attribue une grande importance au fait qu'une partie des connecteurs proviennent des conjonctions latines qui exprimaient la temporalité.

Les 'modes' de constructions, toujours dans l'ordre de la fréquence sont les suivants:

- le gérondif, qui se trouve surtout dans les textes narratifs;
- la relative causale qui est introduite surtout avec *che*;
- les constructions *per* + SN + relative et *per* + infinitif sont plutôt rares;
- la causale exprimée par un asyndète est plus fréquente dans la poésie et les participes présents sont rares.

Dans ses conclusions, G. Frenguelli attire l'attention sur l'introduction dans son critère de classification de catégories nouvelles ('motivation de l'acte linguistique' et l'élargissement de la catégorie 'motif de dire') et du changement de la place hiérarchique du critère syntactique-formel, qui occupait la première place, dans les analyses précédentes, faites sur les textes modernes.

Le livre présenté ici a, en dehors des résultats concrets obtenus, plusieurs qualités que je tiens à souligner: l'analyse employée s'est montrée appropriée et pourrait servir de modèle non seulement pour d'autres types de propositions italiennes, mais aussi pour des propositions d'autres langues romanes en synchronie et en diachronie. L'introduction théorique est solide et pourrait, elle aussi, servir de base pour des recherches semblables.

La monographie de Gianluca Frenguelli est en outre précieuse car elle réalise le mariage parfait et instructif d'une recherche syntactique textuelle diachronique, avec les données de la théorie des actes de langage et de la pragmatique.

Maria ILIESCU

IBÉROROMAN

Martin G. BECKER, *Zwischen Tradition und Wandel. Zum Wortschatz des politischen Diskurses in Spanien seit 1976*, Tübingen, Niemeyer (Beihfte zur ZrP, 319), 2004, IX + 462 páginas.

Se necesita valor para recorrer un terreno como el del vocabulario político español que ya han explorado tantos especialistas en los últimos decenios. Es cierto que la mayoría de esos trabajos se centran en períodos algo más remotos que el aquí estudiado, especialmente en las dos Repúblicas y la época franquista; pero la descripción del léxico reciente topa con nuevas dificultades y con una multiplicación espectacular de los datos disponibles si se tiene en cuenta el número cada vez más importante de textos, concordancias y herramientas bibliográficas que nos brinda Internet. En la presente obra – la edición de su tesis doctoral, defendida en la Uni-

versidad de Colonia en el año 2000 –, M. G. Becker ha restringido un poco más el campo de investigación de lo que da a entender el título del libro: se basa casi exclusivamente en textos emanados de los distintos partidos, como programas políticos, folletos de propaganda electoral, discursos, etc. Es decir que no incluye en el corpus dos tipos clásicos de fuentes para el estudio del lenguaje político, que son la prensa y los libros de memorias, balances de actividades o reflexiones críticas que suelen publicar los mismos políticos. Ello explica también que no recurra al Corpus de Referencia del Español Actual (CREA) de la Real Academia, cuya documentación política se limita actualmente a estas dos clases de escritos. El corpus elegido se sitúa en grandes líneas en los años 1976-1996, mientras que la redacción de la obra parece haberse realizado esencialmente entre 1996 y 2000⁽¹⁾.

Como Becker señala con razón, el lenguaje político no es un lenguaje especializado en el sentido estricto del término, pues la política no constituye ni un ámbito tecnológico ni una disciplina científica; más bien se trata de un «complejo heterogéneo de subsistemas variados» (p. 26), de un conjunto de actividades que repercuten en distintas esferas de la vida pública. Sus protagonistas son los partidos, que rivalizan no sólo en su afán de influenciar el funcionamiento del estado según sus intereses sino también en el aprovechamiento para sus fines de un vocabulario específico, pero altamente volátil. El cometido de Becker consiste precisamente en mostrar cómo cada formación política emplea una serie de palabras muy connotadas, sea como armas arrojadas contra los adversarios, sea para hacer atractiva su propia acción.

Después de la introducción (pp. 1-22), que abarca los planteamientos del autor, un historial de la investigación, la presentación del corpus y un esbozo del contexto histórico, se exponen en un extenso capítulo teórico (pp. 23-58) la ubicación del lenguaje político en relación con los tecnolectos, las particularidades del discurso político, especialmente su constante manipulación del significado de las palabras clave, esos términos que el autor divide en *Miranda* o «palabras bandera» y *Antimiranda* o conceptos estigmatizados. Becker subraya con Christian Le Bart que, bien mirado, la realidad política no existe por sí misma sino que es creada a través del discurso, insistiendo en el componente pragmático que configura en buena medida el cambiante significado de los términos empleados en estos textos: en el fondo, las «palabras bandera» del léxico político significan lo que sus usuarios quieren que expresen, aunque a menudo el receptor no se dé cuenta de estas alteraciones semánticas.

Tres son los capítulos dedicados a la investigación propiamente dicha: el primero trata de las ideas, actitudes, mentalidades e intenciones de los actores políticos (pp. 59-220), en el segundo se describe la evolución del lenguaje socioeconómico de los partidos (pp. 221-345) y en el tercero se estudia el funcionamiento de las metáforas políticas (pp. 346-422).

El primero y más extenso se refiere en su mayor parte a las numerosas voces sufijadas en *-ismo* (y también *-ista*). El interés de este procedimiento de formación

(1) Éste debe de ser el motivo por el que no se toma en consideración el *Diccionario del español actual* de M. Seco, O. Andrés y G. Ramos (1999).

consiste en su recurrencia y también en su trayectoria sociohistórica. Si en sus orígenes servía para crear términos técnicos altamente especializados, relativos a la adopción y propagación de ciertas teorías científicas, más tarde pasó a utilizarse para designar de manera más o menos vaga ciertas tendencias políticas o, incluso, de otra clase. En la teoría política, algunos de estos vocablos, como *socialismo* o *comunismo*, poseían inicialmente un evidente estatus terminológico. Más tarde, los políticos aprovecharon la connotación prestigiosa de los *-ismos* para conferir a su discurso un aire científico, mientras que la denotación de tales palabras se alejaba imperceptiblemente de su significado primitivo. Partiendo de un resumen histórico sobre la aparición de los *-ismos* en el lenguaje político español, Becker presenta la evolución de una serie de vocablos programáticos en los textos tanto de la derecha como de la izquierda, comentando detalladamente la manera en que cada partido los define y emplea en sus escritos. Nos encontramos, pues, ante una serie de monografías sobre empleos, apropiaciones – a veces más bien usurpaciones – y redefiniciones de voces emblemáticas, proceso que desemboca inevitablemente en esa arbitrariedad semántica que caracteriza buena parte del léxico político actual (los ejemplos más ilustrativos son, sin duda, *liberalismo* y *socialismo*). Aparte de los sufijos en *-ismo*, deben mencionarse las consideraciones sobre los nombres que se dan a los conjuntos de ideas de cada formación política, como *ideología*, *doctrina*, *principios*, *ideario*, etc., que pueden ser positivos o negativos, según el usuario y el referente. Quizás hubiera sido interesante tener en cuenta, en algún caso, familias léxicas enteras, p. ej. *doctrina*, *doctrinario*, *indoctrinar*, ya que en ellas se manifiestan aún más claramente ciertas connotaciones negativas. Esta misma valoración subjetiva, dependiente de la intención del usuario, se da también en *derecha* e *izquierda*. El autor muestra que el primero se ha convertido poco a poco en un concepto estigmatizado que utilizan ya casi sólo los adversarios de las formaciones en cuestión, mientras que estas últimas prefieren llamarse *centristas*. Concluyen el capítulo un estudio más detallado de dos nociones clave de los años 80 y 90, *felipismo* y *hegemonía/hegemónico/hegemonismo*, así como un resumen de los resultados de esta parte.

Becker ha optado por una exposición narrativa de la materia, relatando detenidamente cómo evolucionan los valores semánticos de los diferentes lexemas en los documentos de cada partido. Este procedimiento resulta perfectamente coherente con su enfoque pragmático, justificado por la naturaleza partidista de la documentación, aunque tiene el inconveniente de fragmentar el análisis de ciertos términos, que pueden aparecer en varias monografías. Al ser muchas las palabras estudiadas, y como bastantes fenómenos se repiten, el lector necesita alguna paciencia para leer este capítulo del comienzo al final. Es verdad que el libro contiene un buen índice de vocablos e incluso de los sintagmas más recurrentes que éstos integran (como *derecha civilizada*, *democracia orgánica*, etc.). Pero aún así puede uno llegar a preguntarse si en muchos casos no hubiera sido preferible una presentación de tipo lexicográfico, en forma de diccionario.

El segundo de estos capítulos, que abarca una serie de nociones fundamentales para la representación de la sociedad en los textos del corpus, se caracteriza por una mayor concisión que el primero, tal vez porque en este caso ha sido más fácil limitar la investigación a un corto número de conceptos emblemáticos. El ámbito semántico más importante es aquí el de las estructuras sociales, es decir, de las *clases*,

capas, estamentos, estratos o segmentos en que los teóricos de los partidos articulan la sociedad. Si ya la elección de uno u otro de estos términos es indicativa del talante del enunciador, lo es aún más la adjetivación (*clase obrera, capas populares*, etc.) así como otras expresiones muy connotadas (*proletariado, oligarquía*, etc.). Son particularmente interesantes los apartados en que se analizan las opciones terminológicas de los partidos de izquierda, divididos entre el imperativo de la fidelidad a su historia y el de dar cuenta de una sociedad muy diferente de aquella en que se fundaron. Otro punto digno de mencionarse es el de los grupos en situación precaria, como los parados, una parte de los ancianos, los minusválidos, etc. Según era de esperar, este apartado es a grandes trechos una antología de la gran creatividad eufemística que en este terreno suelen desplegar los políticos; y llama la atención que incluso el archilexema de este campo, *pobre*, resulte prácticamente tabuizado en el discurso político, pues en su lugar se emplean *débil, desfavorecido, desprotegido, desposeído*, etc. En estrecha relación con este tema se encuentra el vocabulario de las «instituciones de compensación socioeconómica», esto es, *asistencia social, Estado de(l) Bienestar*, etc.

Como se ve, lo político se refiere en este libro sobre todo al tejido social, a sus deficiencias y a los posibles remedios que proponen los partidos en cuanto actores de la vida pública. Tal limitación se debe probablemente a la naturaleza del corpus. Sin embargo, sorprenden ciertas ausencias llamativas: no se habla mucho del Estado y casi nada de sus instituciones; tampoco parecen referirse los partidos al problema de las regiones y sus autonomías, y otro tema casi ausente es la política exterior o, si se quiere, el papel de España en el mundo (con la notable excepción del debate en torno a la adhesión a la OTAN, pp. 194-200).

En su tercer y último capítulo Becker se pregunta por el funcionamiento de las metáforas en el discurso político y estudia las principales áreas temáticas de las que proceden. Así pasa revista a las que tienen su origen en la religión (*heterodoxia, catacumbas, proselitismo*, etc.), la guerra (*conquista social, rearme moral*, etc.), el Estado visto como organismo (*cuerpo nacional, hipertrofia*, etc.), enfermedad y medicina (*anemia, regeneración*, etc.), arquitectura y construcción (*edificio nacional, techo de competencias*, etc.) y en otros campos más.

¿Cómo ha respondido el autor a los desafíos que señalábamos inicialmente? De entrada, podemos decir que su libro constituye una pieza importante en el cada vez más amplio mosaico de estudios sobre este tema, una investigación seria, detallada y convincente en sus conclusiones. No se trata, por cierto, de un panorama global de este léxico sino de una aproximación realizada desde una perspectiva deliberadamente parcial y partidista – en un sentido muy literal –, pero no por ello menos representativa de un vocabulario en actuación y en ebullición. La observación de estas palabras en una tradición discursiva concreta y relativamente homogénea es, sin duda alguna, la novedad más destacable de esta obra. Por un lado, Becker aprovecha con acierto un importante caudal de estudios lingüísticos, por otro logra situar la evolución semántica de sus palabras en un contexto sociohistórico muy amplio ya que se apoya en una impresionante bibliografía sobre política y sociología de la España contemporánea.

Rolf EBERENZ

GALLOROMAN

Dictionnaire étymologique de l'ancien français, fondé par Kurt BALDINGER, publié sous la direction de Frankwalt MÖHREN, Niemeyer, Tübingen / Les Presses de l'Université Laval, Québec, J1 (2004), coll. 1-189 (J-*JASCOINE), J2 (2005), coll. 189-382 (*JASCOINE-JOËR).

Con i due fascicoli che qui si recensiscono il DEAF continua la sua lenta ma costante marcia verso una descrizione esaustiva in chiave storico-etimologica del lessico francese medievale. L'opera è troppo nota perché se ne descrivano qui struttura e finalità. Il suo supplemento bibliografico è diventato uno strumento fondamentale per la filologia francese medievale. Ma non per questo va taciuta l'alta qualità dei nuovi fascicoli, di cui si menzionano come caratteristiche complessive la precisione delle definizioni, la generosità con cui si danno i contesti delle occorrenze (anche il testo originale, latino o ebraico, in caso di glossa o traduzione), la ricchezza delle retrodatazioni rispetto alla lessicografia precedente.

Innumerevoli sono, come si consueva, le rettifiche di interpretazioni precedenti. In moltissimi casi viene corretta la lettura di una forma e la sua interpretazione etimologica (es. *jambe* [89]), o precisata una datazione (es. *jarbe* [140]). Spesso viene corretto un significato (es. *jet* [251]), o la interpretazione morfologica di una forma (es. *jante* [128]). In diversi casi viene corretta una erronea identificazione di una fonte (cfr. *jeu* [324]).

Come al solito numerosi sono i *mots fantômes* scovati (es. *jaine* [49], *jane* [112], *jarre* [156]).

La discussione dei problemi etimologici è condotta sempre con grande completezza. Valga come esempio il caso di *javele* [217 s.], dove si respinge l'improbabile accostamento a CAPULARE (Meier, Schumacher) e si ribadisce l'etimo vulgato *GABELLA.

L'informazione enciclopedica sui referenti (astratti e concreti) dei lessemi è sempre ricca (cfr. ad esempio *jacinte* [19-20], *jacobite* [25], *jacques* [26], *jaloie* [69]), e a volte ha conseguenze dirette sull'ipotesi etimologica, come nel caso di *jauge*² [200 ss.] di cui si argomenta la provenienza da *GALGA e non da *GALLICA.

Frequenti sono le osservazioni sulla distribuzione geografica delle voci (es. *jate* [195]), non senza conseguenze sulla storia della parola e sull'individuazione della base etimologica (es. *jauge*¹ [197]).

Il DEAF eredita dal FEW l'attenzione all'evoluzione non dei singoli lessemi ma degli interi campi semantici (cfr. JOCUM e LUDUM in *jeu* [324]).

I fascicoli in questione si segnalano per la presenza di lunghi o lunghissimi articoli dedicati sia a parole funzionali (*ja* [3 ss.], *je* [229 ss.]) che referenziali (*jet* [251 ss.], *jeter* [262 ss.], *jeu* [324 ss.]).

Tra le cose più notevoli, va segnalata l'interessante proposta etimologica di interpretare il *jalu* che compare nella preghiera di Teofilo (RutebF 2,197,478: *Dame, je te salu! Ton salu m'a valu, Jel sai de verité. Gar qu'avoec Tentalu En enfer le jalu Ne praingne m'erité*) come derivato di GELARE, sulla base dell'attestata associazione dell'inferno con il freddo [85].

Quanto a *javelot* [222], rimanendo indiscussa la radice celtica, nuova è la proposta di una base derivata *GABAL-ĀKO che spiegherebbe anche l'angl. *gafeluc* (ai celtisti giudicare la fondatezza di questa proposta).

Passiamo a qualche osservazione di dettaglio. All'interno della voce *jaiant* [43 ss.] si sarebbe potuta giustificare la -d- di *jaïande* [45] e l'a- di *ajoint* [46].

Per quanto siano condivisibili le considerazioni sull'unità semantica di *jalos* [78], forse si poteva isolare un po' meglio il senso tecnico acquisito dal termine nella letteratura cortese.

Ci si potrebbe chiedere se l'etimo di *jardre* [145], nome di un uccello non identificato, non sia CHARADRIUS, di cui REW 1863a dà un derivato ibero-romanzo pure con sonorizzazione di C- (alav. *golorita*).

Non credo fosse opportuno separare *jejuner*¹ (attestato in PhThCompS) e *jejuner*² (attestato in testi franco-it.). La ragione della separazione sta nel fatto che quest'ultimo sarebbe «une francisation de it. DIGIUNARE» [247] e quindi costituirebbe con il primo un *doublet* analogo a quello formato dagli allotropi colti/popolari che sono lemmatizzati separatamente (cfr. Möhren 1974, 166). Ma l'italiano *digiunare* qui c'entra poco, perché i volgari it.sett.a. (così come alcuni dialetti moderni) conservano la base etimologica *JEJUNARE (Barsegapé *çiçunao*, Bonvesin *zizunar*, Cronica deli imperadori *zezunado*), contro la base dissimilata *DEJUNARE del tosc. e di altre varietà romanze (cfr. FEW 5, 33b; DELI 463; GAVI 4/2, 218 s.).

Nell'articolo *jet* non sono al loro posto i derivati *rejet*, **enjet*, **mesjet* [259 ss.], che saranno piuttosto formati per conversione dai verbi corrispondenti **mesjeter* [298], *enjeter* [296 s.], *rejeter* [286 ss.]: è noto infatti che i prefissi *re-* *mes-* *en-* si applicano soprattutto se non esclusivamente a verbi (cfr. Nyrop 1908, § 471, 478 e 489). Motivi semantici inducono a considerare anche *jeton* [257 ss.] non un denominale da *jet*, ma un deverbale da *jeter* (così lo classificava già Nyrop 1908, § 139).

Una riflessione particolare meritano i problemi di lemmatizzazione. Il DEAF si attiene al principio di porre a lemma «le mot de base» ossia «le mot ancien français issu directement de l'étymon» (Möhren 1974, 167), ma questo criterio è applicato talvolta in maniera un po' discutibile. Stupisce infatti di trovare lemmatizzato *jadis* [30], dal momento che non ci sono ragioni sufficienti per ipotizzare una base latina *JAM HABET DIES¹. Di contro altri lessemi avrebbero forse meritato l'onore del lemma: *jardin* [173] è lemmatizzato sotto *jart*⁽¹⁾, ma poi nel commento si ammette la plausibilità della base *(HORTUS) GARDINUS; *joiel* [345 ss.] (> it. *gioiello*) è messo tra i derivati di *jeu*, apparentemente come derivato in -ELLU (così anche FEW 5, 43), ma non era illecito postulare una base *JOCAL (cfr. DELI 662)⁽²⁾.

Veniamo ora agli articoli 'grammaticali', che costituiscono notoriamente una *crux* per il lessicografo. Alla classica domanda «quanta grammatica nel vocabolario?» non si può dare che una risposta dettata dal gusto o dalle esigenze pratiche, per cui le osservazioni che seguono si intendano come suggestioni piuttosto che come critiche.

- (1) Nella giustificazione si rimanda soltanto all'uso tardo-latino di *habet* impersonale. Per una formazione romanza *ja a dis* si pronuncia il FEW (5, 43).
- (2) Direttamente da un lat.mediev. gallicano *jocale* deriva il sic. *giugali* (VES 362). Più incerta è invece la base IOCALIA postulata da REW 4584a per spiegare lo spagn.a. *chocalla* 'orecchino' (> it.merid. *scioccaglio* DEI 3400); si potrebbe trattare infatti di un derivato di CLOCCA (cfr. DCECH 2, 383).

Nell'articolo *je* [229 ss.] il redattore ha optato per includere sia *me*, *mei* (e sim.) < ME (1), sia *nos* (e sim.) < NOS (2). Per giustificare queste scelte viene invocato il parallelismo con la voce IL, che comprende sia le forme singolari che plurali, tanto di *cas sujet* che di *cas régime*⁽³⁾. La scelta 1) è pienamente condivisibile perché *je* e *mei* formano a tutti gli effetti un paradigma bicasuale (seppure suppletivo) così come *il* e *lui*. La scelta 2) invece è discutibile, dal momento che, se *elles* è legittimamente il plurale di *elle*, *nos* non si può considerare pacificamente il plurale di *je*. Una recente opera di riferimento sulla categoria grammaticale della persona, partendo dal plurale dei nomi («A singular noun refers to a single token of the entity denoted by the noun and a plural noun refers to multiple tokens of the relevant entity») osserva che i pronomi di terza plurale «are interpreted in an analogous way, that is they refer to third parties consisting of several individuals or items. Plural first person forms, by contrast, only very rarely refer to more than one speaker» (Siewierska 2004, 82). Come scriveva già Benveniste (1946, 233), «on sait bien que, dans les pronoms personnels, le passage du singulier au pluriel n'implique pas une simple pluralisation [...]. Le simple fait que des mots différents sont très généralement employés pour <je> et <nous> (et aussi pour <toi> et <vous>) suffit à excepter les pronoms des procédés ordinaires de pluralisation». Il pronome di prima plurale è «non pas une multiplication d'objets identiques, mais une *jonction* entre <je> e le <non-je>, quel que soit le contenu de ce <non-je>».

Passiamo all'altro articolo grammaticale. Nella voce JAM del FEW (5, 25-29) si distinguono quattro significati temporali: il significato “schon” (1.a.), il significato “einstmal” (1.b.), il significato “gleich, jetzt”, e il significato “niemals” (2).

Nell'articolo *ja* del DEAF (come già in un articolo prova del DMF, cfr. Martin 1994) si distinguono 5 usi temporali: 1) “non pas plus tard comme on pouvait penser, mais à ce moment-là, déjà”, 2) “dans un passé (plus ou moins) lointain, jadis”, 3) “dans un futur proche, bientôt, tantôt”, 4) “pas de sitôt, en nul temps, (plus) jamais”, 5) “à un moment quelconque, à un moment donné, un jour”, che esemplifichiamo con RoLS:

1. *Se vos cornez, n'ert mie hardement, Ja avez vos ambsdous les braz sanglanz* (1711)
2. *Jerusalem prist ja par traïson* (1566)
3. *Dit l'un a l'autre: Karlun avrum nus ja!* (2114)
4. *Ja ne verrat passer cest premer meis* (83)
5. *Mult me merveill se ja verrum Carlun* (3179)

A parte alcune differenze, abbiamo dunque un quadro sostanzialmente omogeneo:

	FEW	DFM	DEAF
“già”	1.a.	I.A.1.	1
“un tempo”	1.b.	I.A.3.	2
“presto”	2.	I.A.2.	3
“(non) mai”	2.	II.A	4-5

(3) Cfr. anche ThesLL (5, 249 ss.) che sotto *ego* include anche le forme di *nos*.

Quanto all'evoluzione semantica, il FEW sostiene che JAM oltre a significare "già" e "presto" poteva occasionalmente valere "un tempo" (1.b): «Gelegentlich wird aber lt. *jam* auch losgelöst von der Vorstellung der gegenwart gebraucht»; ma né nel passo cui si rimanda (7, 91) né in tutta la voce del ThesLL (7, 81 ss.) mi è riuscito di trovare un simile uso. Il significato romanzo "mai" secondo il FEW si svilupperebbe dall'accezione futurale e non a caso ricorrebbe all'inizio solo con un verbo al futuro. Quest'idea è confermata da Martin (1994, 8) con la seguente argomentazione: «la négation inverse l'idée de proximité dans l'avenir et l'idée d'éloignement ainsi obtenue (<pas de sitôt>) est interprétée en terme d'inexistence (<jamais>)».

In un recente articolo dedicato alla sintassi di *ja* e *onques*, Richard Ingham (2006, 66 s.) ha affrontato anche il problema dell'evoluzione semantica di JAM. Sulla base di uno studio di Orlandini (2001), Ingham sostiene che in latino *iam* aveva un significato di base deittico ("ora") accompagnato da due presupposizioni: a) l'evento dura più del previsto ("ancora"), b) l'evento dura meno del previsto ("già"). Entrambi questi usi sembrano continuare in fr.a., sebbene nel primo caso *ja* sia sempre più spesso sostituito da *encore*:

a) *Ja vos cuidions nos trover a Kamaalot* (Queste)

b) *Car il a ja passé quatre cenx ans que ceste aventure...* (Queste)

In frase negativa *iam* dava luogo ad altre due presupposizioni: c) l'evento si è compiuto nel passato ("non più"), d) l'evento potrà realizzarsi in futuro ("non ancora"). Anche questi due usi continuerebbero in fr.a.:

c) *que ja por ce la guerre ne remeindra...* (Mort Artu)⁽⁴⁾

d) *que vos n'i avroiz ja este un moi* (Mort Artu)⁽⁵⁾

dove però si affianca loro anche un'altra presupposizione, in cui «*ja* s'était entièrement séparé de la dénotation 'maintenant' que possédait le lexème latin *iam*»: e) l'evento non si potrà realizzare in futuro ("mai"):

e) *Qu'ele n'avroit ja en son lit home qe ele veïst des iauz* (Lancelot en prose)

Tralasciando gli usi c) e d), dove entrano in gioco complessi problemi di *Aktionsart* e di portata della negazione (cfr. Orlandini 2001, 201 ss.), va riconosciuto che l'articolo di Ingham arricchisce il quadro offerto dei dizionari etimologici, aggiungendo un significato "ancora" che continua, anche se in forma residuale, uno degli usi di JAM latino. Quest'uso di *ja* in maniera neutra rispetto alla presupposizione trova una perfetta corrispondenza nell'uso di *encore* nel senso di "già" frequente in fr.a., cfr. Alisc. 4 *Dieux penst de s'ame que pres est del morir! / Mais ne plaist Dieu k'encor doie finir / dusqe Guillaumes ert a l'ensevelir; Chrétien est vostre sire ancor levez?* (TL 3, 247 s.)⁽⁶⁾

(4) L'esempio non è felice, ma cfr. Ch. lyon 111 *Or soïiez sœurs et certains / que ja, se croire me volez, / ne seroiz pris ne afolez* (TL 4, 1521a). Vedi anche Zeitlin (1882, 271). Quest'uso era anche dell'italiano antico e continua in spagnolo moderno (cfr. Rohlfs 1966-1969, § 931). In fr.a. troviamo normalmente *ne... mais* (Foulet 1930³, § 364).

(5) Quest'uso è attestato per varietà moderne (Yonne, Puis.) in FEW (5, 25b).

(6) Cfr. anche Zeitlin (1882, 266), FEW (4, 474a). Analogo l'uso dell'it.a., cfr. Inf. 33, 121: *or se' tu ancor morto?* (Rohlfs 1966-1969, § 931).

Quanto alla ricostruzione dell'evoluzione semantica, Ingham sembra confermare l'ipotesi che il significato "mai" si sviluppi dai contesti negativi al futuro. Ora, va detto che il DEAF mostra chiaramente che questo significato non sempre si accompagna a un verbo futuro né compare unicamente in contesti negativi⁽⁷⁾.

A titolo esplorativo può allora essere interessante analizzare l'evoluzione diacronica di JAM dal latino al francese alla luce della mappa implicazionale proposta da Haspelmath (1997) per i pronomi indefiniti. Assumiamo che il sistema degli avverbi di tempo indefiniti latini fosse omogeneo a quello dei pronomi descritto ibid. (253 ss.) e che qui si semplifica:

	pronomi	avverbi
specifico	<i>quidam</i>	<i>quondam</i>
irreale non specifico	<i>aliquis</i>	<i>aliquando</i>
condizionale	<i>aliquis/quisquam</i>	<i>aliquando/umquam</i>
comparazione	<i>quisquam</i>	<i>umquam</i>
negazione	<i>nemo</i>	<i>numquam</i>

Probabilmente già in latino tardo JAM poteva assumere un valore indefinito ristretto allo specifico "in un momento non precisato (nel passato o nel futuro)" coprendo l'area di QUONDAM e parte di quella di ALIQUANDO. In francese antico, scomparsi QUONDAM, ALIQUANDO e NUMQUAM, *ja* e *onques* si sono divisi lo spazio dell'indefinito nel modo seguente⁽⁸⁾:

	fr.a.	fr.mod.
deittico	<i>ja</i>	<i>déjà</i>
indefinito specifico	<i>ja</i>	<i>jadis</i>
irreale non specifico	<i>ja/onques</i>	<i>jamais</i>
condizionale	<i>ja/onques</i>	<i>jamais</i>
comparazione	<i>ja/onques</i>	<i>jamais</i>
negazione	<i>ne... ja/ne... onques</i>	<i>ne... jamais</i>

L'opposizione tra *onques* e *ja* è ricondotta tradizionalmente al tempo verbale: il primo si accompagnerebbe al passato, il secondo al futuro⁽⁹⁾. Ma in realtà sem-

(7) Cfr. anche Marchello-Nizia (1997², 309): «*ne ja* porte sur une forme verbale qui indique non pas un procès posé comme réel, accompli, mais un procès possible, souhaité, redouté, posé comme virtuel».

(8) NUMQUAM sopravvive ancora nei testi delle origini (FEW 7, 241a).

(9) Cfr. FEW (14, 26b): «Im gallorom. wird seine anwendung [di UMQUAM] auf die vergangenheit beschränkt und ihm mit bezug auf die zukunft *ja* gegenüber gestellt, eine Einschränkung, die weder das lat. noch da it. kennen».

brerebbe, da una parte, che si tratti di un'opposizione modale più che temporale, dall'altra che *onques* sia, almeno inizialmente, il termine non marcato dell'opposizione (dati dal DEAF e da TL 6, 1143ss.)⁽¹⁰⁾:

irreale:	<i>Ne placet Deu... que ja seie cornant</i> (RolS 1075)
condizionale:	<i>Mult me merveill se ja verrum Carlun</i> (RolS 3179)
comparazione:	<i>Meilz voelt murir que ja fuiet de camp</i> (RolS 2738)
negazione:	<i>Ja ne verrat passer cest premer meis</i> (RolS 83)
irreale:	<i>Ço ne volt giens qu'unques hom l'i siwist</i> (Chanç. Guillelme 411) <i>S'i va et vient qui onques viaut</i> (R. Charr. 4135)
condizionale:	<i>Fel seit Guillelmes, s'il unc en out denier</i> (Chanç. Guillelme 1583) <i>Se il vos plect que je plus face ... / le ferai je, se j'onques puis</i> (Perc. H. 8477)
comparazione:	<i>Tu seras de meillor chëance / que chevaliers qui i fust onques</i> (Ch. Lyon 407) <i>La plus droite voie tandra / qui il onques pourra tenir</i> (Guil. d'A. 9)
negazione:	<i>Ne vos vi, don moi sovaingne, onques</i> (En. 1291)

Solo nel contesto della negazione si verifica un'opposizione costante tra *onques* + passato e *ja* + futuro. Questa opposizione si osserva *in praesentia* in un bell'esempio di Marie de France cit. da Buridant (2000, § 614): *Unkes nul jor de son aé / si bel chevalier n'esgarda / ne ja mes si bel ne verra*. Cfr. anche l'esempio di Chrétien cit. in TL (1523, 31): *Et li vaslet montent a mont / devant li meillor roi del mont, / qui onques fust ne ja meis soit*⁽¹¹⁾.

È probabile dunque che *ja*, estesosi dall'indefinito specifico all'irreale, inizialmente all'interno di questo dominio non abbia potuto ricoprire che lo spazio della possibilità (o impossibilità), rimanendogli invece precluso lo spazio della controfattualità e della non fattualità⁽¹²⁾.

Il passo successivo avviene quando *ja*, dopo aver scalzato definitivamente *onques*⁽¹³⁾, è a sua volta sostituito dalle sue varianti più esplicite. Il fr.a. infatti, oltre all'avverbio non marcato *ja*, possedeva dei mezzi specifici per marcare l'uso deittico (*desja* [6]), l'uso specifico (*jadis* [30]) o l'uso non specifico (*jamaïs* [10 e 12]). In fr.mod. gli elementi marcati sono diventati non marcati⁽¹⁴⁾.

Marcello BARBATO

(10) Sia *ja* che *onques* potevano essere accompagnati da *mais* che inizialmente indicava la continuità ("mai più"), cfr. Foulet (1930³, § 367).

(11) Anche nel passo seguente: MousketR 31113 *Onques ne ja, bien l'adevin, Ciervoisse ne passera vin*, dove *onque ne ja* è interpretato come locuzione "en aucun temps" [9, 34] (così già TL 4, 1523, 37), si tratterà della stessa opposizione in frase ellittica: "la birra mai [superò] e mai supererà il vino".

(12) Se le frasi al passato sono le frasi 'reali' prototipiche (Halspelmath 1997, 39), allora le frasi negative al passato si possono considerare le frasi 'irreali' prototipiche.

(13) Per questo processo cfr. Marchello-Nizia (1997², 311).

(14) Per la dinamica di questa sostituzione cfr. Martin (1994, 9).

Bibliografia

- Benveniste, Émile, 1966. «Structure des relations de personne dans le verbe» [1946], in Id., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 225-236.
- Buridant, Claude, 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- Foulet, Lucien, 1930³. *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion.
- Haspelmath, Martin, 1997. *Indefinite Pronouns*, Oxford, Clarendon Press.
- Ingham, Richard, 2006. «À la recherche de la syntaxe de *ja* et *onques* antéposés en ancien français», *ZrP* 122, 57-78.
- Marchello-Nizia, Christiane, 1997². *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Colin.
- Martin, Robert, 1994. «Sur le destin de *jà*», in: *Opérateurs et constructions syntaxiques*, Paris, ENS, 7-54.
- Möhren, Frankwalt, 1974. «Le DEAF», in: Kurt Baldinger (ed.), *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Strasbourg, Klincksieck, 163-184.
- Nyrop, Kristoffer, 1908. *Grammaire historique de la langue française*, tome troisième, Copenhagen, Gyldendalske Boghandel/Nordisk Forlag.
- Rohlf, Gerhard, 1966-1969. *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, 3 voll., Torino, Einaudi.
- Orlandini, Anna, 2001. *Négation et argumentation en latin*, Louvain, Peeters.
- Siewierska, Anna, 2004. *Person*, Cambridge, CUP.
- Zeitlin, W., 1882. «Die altfranzösischen Adverbien der Zeit», *ZrP* 6, 253-289.

Martin-Dietrich GLESSGEN, André THIBAUT (dir.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France. Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire*, Strasbourg, Université Marc Bloch, 20-22 juin 2003, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, XXVIII + 314 pages.

Depuis la fin du 20^e siècle, nous avons vu s'imposer en linguistique française une nouvelle approche variationniste de l'étude du français dans sa variation diatopique, surtout dans le domaine de la lexicographie différentielle, avec le nouveau canon établi par A. Thibault 1997 (DSR), Cl. Poirier 1998 (DHFQ) et P. Rézeau 2001 (DRF) notamment. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la publication du recueil (désormais, = MéIRézeau) qui vous est présenté ici: édité par M.-D. Gleßgen et A. Thibault, spécialistes du domaine, l'ouvrage regroupe 18 communications présentées lors du colloque international organisé en 2003 en l'honneur de P. Rézeau, célébrant ainsi un des grands maîtres de la lexicographie française (qui avait lui-même inauguré la lexicographie différentielle)⁽¹⁾, et son chef-d'œuvre qu'est le *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF).

(1) Cf. Pierre Rézeau, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables-d'Olonne, 1984.

Dans leur introduction, les éditeurs M.-D. Gleßgen et A. Thibault donnent un aperçu bienvenu de l'état de la recherche – notamment du rôle pionnier de P. Rézeau en lexicographie différentielle du français. En s'attachant essentiellement au phénomène de la *régionalité linguistique*, ils présentent l'étude de la variation diatopique dans les langues romanes – en particulier du français – dans une perspective historique, clarifiant des notions-clés et préparant ainsi le terrain pour les interventions de spécialistes du domaine.⁽²⁾

La première section du recueil sur «L'étude des régionalismes du français: considérations théoriques et méthodologiques» [3-127] commence avec une contribution que nous devons à J.-P. Chambon: «Après le *Dictionnaire des régionalismes de France*: bilan et perspectives» [3-29]. L'ancien directeur du FEW et contributeur au DRF récapitule l'état des recherches sur les variétés diatopiques du français de 1993 à 2003 (après avoir fait le bilan de 1983-1993)⁽³⁾, et présente les perspectives et desiderata avec la clarté et la cohérence qu'on lui connaît⁽⁴⁾. Dans l'architecture du français standard, J.-P. Chambon souligne qu'il existe des (sous-)normes (lexicales et phonologiques) locales et régionales, à côté de la norme nationale codifiée (nous

-
- (2) L'intervention de Cl. Poirier, qui n'a malheureusement pas pu être incluse dans les *MéLRézeau*, a été publiée dans cette revue: Claude Poirier, «La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone», ici 69, 483-516. En partant d'une précision du concept linguistique de la francophonie, l'auteur décrit l'histoire, les moyens d'emploi et les potentiels culturels de l'outil de la nouvelle base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP), qui vient elle aussi illustrer la dynamique du lexique de la langue française. Outre les diverses contributions, les *MéLRézeau* incluent aussi une «Liste chronologique des publications de Pierre Rézeau (au 15 avril 2004)» [XIX-XXVIII] (qui sera sans aucun doute bien appréciée par les lecteurs), et des «Références bibliographiques» [301-312] (présentées en deux sections: «Dictionnaires et travaux cités en abrégé» [301-303] et «Études thématiques et monographies» [303-312]). Cette bibliographie finale rassemble les ouvrages cités par les différents auteurs, pour éviter les redites et pour fournir à la communauté scientifique un instrument bibliographique sur la variation diatopique du français. Seules les références citées par R. Eberenz, dans sa contribution concernant l'espagnol, sont rassemblées dans ses propres «Références bibliographiques» et «Abréviations» [260-263] (exception qui n'est pas justifiée explicitement). Ces références peuvent en effet servir de base pour préparer un éventuel dictionnaire différentiel de l'espagnol et sont plus accessibles dans leur ensemble cohérent qu'associées aux autres ouvrages relevant du domaine du français.
- (3) Jean-Pierre Chambon, «L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata», in: *Lalies* 17, 1997, 7-31.
- (4) L'auteur attire bien notre attention sur les investissements qui restent à faire. En font partie la publication de dictionnaires différentiels de haut niveau sur la variation diatopique en Belgique, en Corse et dans le Val d'Aoste (les deux derniers sont toujours laissés de côté dans notre champ d'étude), et l'intégration dans le domaine d'étude de la variation phonologique (ainsi que pragmatique et textuelle, comme ajouteraient M.-D. Gleßgen et A. Thibault, ici [XI]).

pourrions parler aussi d'une norme internationale, dans une perspective panfrancophone). Et on appréciera la typologie que nous présente l'auteur des aires lexicales en français contemporain dans l'Hexagone (illustrées par 13 cartes)⁽⁵⁾, qui permet une description plus détaillée de la diffusion et de la transmission des diatopismes du français.

Dans une contribution agréablement claire et accessible, J.-P. Chauveau envisage la variation diatopique du français en rapport avec les dialectes («Régionalismes et dialectalismes: quelques exemples manceaux» [31-44]). Pour cela, l'auteur choisit quatre exemples de mots où est typiquement évoqué le cas de 'substrat dialectal', employés à la fois en français et dans le dialecte de sa région natale du Mans (Sarthe): *bolot*, *pichelot/-ter*, *gricher*, *viage*. Avec cette analyse, le directeur de l'équipe du FEW et contributeur au DRF illustre particulièrement l'utilité des sources dialectales pour l'étude du français. Mais en même temps, il décrit des aspects caractéristiques de la méthodologie à mettre en œuvre afin de reconstituer avec vraisemblance les parcours des diatopismes dans le temps et dans l'espace (réflexions et procédés de travail qui déterminent et 'se cachent derrière' les articles de dictionnaire comme dans le DRF, et qui sont rarement explicités avec une telle clarté). Rappelons également l'image que propose J.-P. Chauveau pour décrire la relation des variétés linguistiques: en tenant compte de la circulation permanente entre les différents plans linguistiques, il préfère à la métaphore traditionnelle des strates de langues comme des couches géologiques empilées «celle des différents étages d'une maison, communiquant par des escaliers qui font partie constitutive de la construction.» [44].

La contribution suivante signée par M. Francard traite de «La frontière entre les langues régionales romanes et le français en Wallonie» [45-61], décrite à partir de données recueillies dans le cadre de la préparation du *Dictionnaire du français en Belgique* dont nous apprenons aussi le sigle: DFB. De son impressionnant fichier de préparation (avec un millier de types lexicaux, recueillis principalement à partir de dépouillements de recueils et d'enquêtes)⁽⁶⁾, M. Francard nous présente la catégorie des emprunts aux dialectes primaires (qu'il appelle «langues régionales» [45]: wallon, picard, lorrain, champenois). Nous apprenons que la situation particulière de la Wallonie avec sa rupture de la transmission intergénérationnelle des dialectes (seulement) au début du 20^e siècle semble favoriser l'importance des transferts du dialecte vers le français, plus nombreux quand les frontières linguistiques sont floues. Ainsi, les nombreux transferts de vitalité croissante ne sont plus associés aux dialectes et donc non stigmatisés et pourraient, comme conclut l'auteur belge, «contribuer à l'autonomisation croissante d'une variété de français spécifique à la Belgique francophone» [61].

Le recueil continue avec une description de «L'évolution du lexique dans les créoles à base lexicale française» [63-69] due à A. Valdman. Pour analyser le lexique créole sous l'angle sémantique, l'auteur décrit un choix de lexèmes (*égaré*, *barrer*,

(5) Dans les cartes, il aurait éventuellement été souhaitable d'ajouter une légende indiquant les sources et les lexies choisies pour la cartographie, auxquelles font référence des chiffres comme «1928», «XVI» (carte 1), ou «1» à «35» (carte 2).

(6) On n'apprend pas (encore) l'année/les années de réalisation des enquêtes.

casser, larguer, péter) dans une comparaison du français de référence et du français en Louisiane, et des créoles louisianais et haïtien. Il y a souvent des correspondances sémantiques entre les créoles et les 'langues source', comme entre le créole haïtien et les langues kwa (entre autres dues à la vision du monde de leurs locuteurs, p. ex. concernant l'ensorcellement dans le cas de *égaré*). Mais le chercheur souligne que la structure du français et des créoles converge souvent. Même en créole haïtien – créole à base lexicale française dont le lexique dévie le plus par rapport au français – la part française est indéniable et peut être retracée dans des étapes anciennes en français, en France ou ailleurs dans la francophonie.

La contribution de Fr. Lagueunière porte sur «L'exploitation du FEW et des grands dictionnaires de langue dans l'étude des régionalismes du français» [71-80]. Collaboratrice au FEW et au DRF, la chercheuse explicite l'aspect important de l'exploitation critique des sources, qui fait partie du travail de recherche entrepris dans le domaine de l'étude des variétés et variables diatopiques du français. Prenant comme outils de travail exemplaires surtout le FEW, Gdf, Huguet et TLF, l'auteure choisit deux variables lexicales diatopiques du français (*plier, plaindre qqch. à qqn*) pour démontrer de manière convaincante la nécessité de contrôler et analyser le matériel tiré des dictionnaires.

Avec «Les emprunts dans le *Dictionnaire des régionalismes de France*» [81-98], la rédactrice au FEW É. Buchi nous présente les résultats d'une analyse des emprunts de forme traités dans le DRF, dans une contribution qui se lit agréablement, en raison de sa clarté et de sa netteté. Avec ses riches matériaux, parfois des monographies complexes, le DRF nécessite en effet d'être exploité thématiquement, comme en témoignent les MéliRézeau.

Dans une des contributions portant sur la variation diatopique du français au moyen âge («Le DEAF – Base d'un atlas linguistique de l'ancien français?» [99-113]), Fr. Möhren se penche sur la représentation de la variation diatopique dans le *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* (DEAF), dont le directeur prend soin de présenter l'historique, les caractéristiques et les buts.⁽⁷⁾ La variation diatopique est le plus visible dans le système des variantes graphiques dans ce dictionnaire qui «ne répond pas toujours directement aux questions du dialectologue» [113], mais l'auteur souligne que l'ouvrage fournit néanmoins les éléments nécessaires pour entreprendre des recherches à des fins diatopiques.

La contribution intitulée «Diatopismes et diachronie» [115-127] due à Y. Greub porte sur une analyse de la variation diatopique du français dans son déroulement historique, en particulier au 16^e siècle. Dans une analyse exemplaire, le chercheur de Neuchâtel décrit les histoires différentes de trois diatopismes du français également utilisés en dialecte (*coulon, goulle, machurer*), et d'un particularisme intéressant attesté dans un texte français du 15^e siècle (puis plus tard dans des sources dialectales).

(7) Ni ce dictionnaire, ni les autres ouvrages cités dans cette contribution ne sont inclus dans la bibliographie finale (sauf 3 sur un total de 26, qui ont aussi été cités par d'autres contributeurs), à l'exception toutefois des nombreux ouvrages siglés d'après le *Complément bibliographique* du DEAF [99]. Les références bibliographiques des ouvrages non siglés se trouvent en fait dans les notes de bas de page.

tales), mais qui ne se présente pas comme un transfert (*ennouer*)⁽⁸⁾. Il s'agit d'un élément du dialecte parisien attesté depuis la fin du moyen âge à une époque, comme conclut Y. Greub, où «la distinction des lignes évolutives patoise et française était déjà acquise à Paris» [119]. L'intérêt porté aux étapes anciennes de la langue et la visualisation de leur extension en français et dans les dialectes à l'aide de cartes sont aussi bienvenus que les hypothèses linguistiques présentées par le chercheur dans le cadre de son raisonnement.

La deuxième partie des MélRézeau, intitulée «Le modèle du DRF: études métalexicographiques et perspectives d'avenir» [131-263] (où pourrait aussi figurer la contribution d'É. Buchi) rassemble des contributions qui exemplifient de nombreuses possibilités d'exploitation de cet important ouvrage différentiel pour faire évoluer le domaine de recherche dans l'aire post-DRF. Avec la contribution de M. Thorel intitulée «Le DRF et l'aréologie. Une étude de cas: la Bretagne» [131-152], nous nous penchons de nouveau sur la variation diatopique du français d'aujourd'hui. Le profil aréal que donne le DRF de la Bretagne confirme sa subdivision en deux zones coïncidant avec les anciens domaines breton et gallo (la Basse et la Haute Bretagne), mais aussi son rattachement à d'autres aires 'élargies' et 'vastes', particulièrement vers le Sud.⁽⁹⁾ L'étude aréologique contribue à identifier les villes agissant comme centres directeurs dans la diffusion de types lexicaux où nous comptons donc aussi Rennes, et confirme l'indépendance relative des aires françaises par rapport aux anciennes aires dialectales en France (cf. également J.-P. Chambon et H. Goebel, ici).

Les actes enchaînent avec une «Comparaison dialectométrique des structures de profondeur des cartes linguistiques du *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF) et de l'*Atlas linguistique de la France* (ALF)» (H. Goebel, [153-193]). Le dialectologue salzbourgeois propose de décrire la répartition diatopique et les échanges interponctuels des items décrits dans le DRF sous forme de cartes (342, qui correspondent à un tiers des diatopismes décrits en entrée dans le DRF) et des faits dialectaux galloromans tels qu'ils sont décrits dans l'atlas ALF (variétés d'oïl, de francoprovençal et d'oc)⁽¹⁰⁾. Dans une démarche quantitative et cartographique, approche prometteuse et fort utile une fois que les données qualitatives sont rassemblées et maîtrisées, H. Goebel présente un travail dialectométrique méticuleux à l'aide de logiciels informatiques développés à l'origine pour des fins d'analyse de variétés

(8) Une carte correspondante est annoncée [119], mais est absente de l'annexe.

(9) Il s'agit sans doute d'une confusion terminologique quand on lit que des diatopismes tels que *embauche*, *bourg*, *village*, *foirail* ou *poche*¹, bien ancrés dans le français du Grand Ouest de la France, de la Bretagne à l'Aquitaine (confirmant en cela une notion de *français de l'Ouest*), sont «tous des archaïsmes sortis de l'usage de la langue générale» [142]: ils n'ont jamais été courants en français général sur le plan diachronique, et n'ont pas quitté non plus la sphère du français courant dans l'Ouest de la France. Il s'agit plutôt de *régionalismes de toujours*, dans la terminologie de P. Rézeau (DRF, 10), d'après les histoires qu'en dessine le DRF. Seul *poche*¹ est attesté en a. fr. et mfr. (dp. ca 1180), mais a pareillement une histoire bien occidentale.

(10) Le dernier cahier des cartes dialectométriques de cette contribution manque dans la version reliée; il a été inclus dans le volume sous forme d'un cahier volant.

dialectales. L'exploitation statistique des données observées dessine la non-concordance de la documentation du DRF et de l'ALF et mène l'auteur à conclure que sa comparaison des deux ouvrages est peu fructueuse, dû aux «disparités diatopiques de la documentation de base du DRF» [164]. Cette interprétation ayant déjà été débattue (cf. Goebel-Rézeau 2005)⁽¹¹⁾, nous signalons seulement que l'une des explications de cette divergence est la nature même des objets observés: le *français* d'un côté, et les *dialectes* de l'autre, dont le premier n'est pas un *cumulus* des survivances des seconds, mais un système linguistique à part (cf. notamment J.-P. Chambon et É. Buchi, ici).

Dans une étude descriptive intitulée «Le DRF: analyse macro- et microstructurale» [195-208], la métalexicographe M. Heinz décrit les différents types de diatopismes de la nomenclature du DRF en fonction de leur forme et leur nature, et dans une présentation concernant la microstructure se concentre sur trois aspects thématiques: les informations d'ordre géographique, les exemples, et les définitions et synonymes.

Suit L. Mercier avec une contribution intitulée «Le dialogue entre les données linguistiques et les données encyclopédiques dans le DRF, le DHFQ et le DSR» [209-231]. Cette étude très enrichissante et de présentation particulièrement soignée illustre comment les trois grands dictionnaires différentiels du français contemporain, et chacun à sa manière, offrent une riche description des lexèmes. Comme le constate L. Mercier, dans ces trois ouvrages, les «[d]éfinitions enrichies, citations généreuses, développements encyclopédiques et illustrations [sous forme de photographies (I.W.)] concourent [*sic*] à tisser des liens plus étroits entre le lexique, ce à quoi il fait référence et la culture où il prend vie.» [230].

Cl. Frey nous emmène en voyage sur un autre continent, avec «Régionalismes de France et régionalismes d'Afrique: convergences lexicales et cohérence du français» [233-249]. À travers quelques exemples empruntés au DRF (et comparés avec les données de divers recueils sur le français en Afrique), l'auteur montre que les variétés africaines résultent de convergences à plusieurs niveaux. La présence de diatopismes en Afrique (les mêmes étant souvent attestés dans plusieurs pays) s'explique certes par des motivations historiques comme la colonisation et le protectorat belges, pour ce qui est des diatopismes connus aussi en Belgique et dans le Nord/Nord-Est de la France, ou par le contact de variétés de langue (en ce qui concerne les transferts). Mais Cl. Frey attribue une importance non négligeable aux créations lexicales autonomes qui peuvent avoir lieu n'importe où dans la francophonie. Il postule que des diatopismes attestés dans des aires discontinues de la francophonie (en France et au-delà) sont souvent des créations convergentes sur le plan lexical et sémantique, à condition que la référence culturelle s'y prête. Cela concerne aussi des créations 'lexico-sémantiques' comme *intérieur*, exemple dont l'auteur décrit diverses acceptions générales et diatopiques, et dont il illustre l'inclusion souhaitable dans la macro- et microstructure des dictionnaires généraux.

En s'intéressant à la régionalité de l'espagnol, R. Eberenz s'interroge sur la faisabilité et le rôle d'un équivalent du DRF dans le contexte hispanique («Un dic-

(11) Hans Goebel – Pierre Rézeau, «L'interprétation de cartes dialectométriques (Goebel – Rézeau)», in: RLiR 69, 297-309.

tionnaire de régionalismes pour l'espagnol? Quelques réflexions sur les rapports entre lexicographie et dialectologie en Espagne» [251-263]). L'exposé concis de la situation linguistique de l'Ibéromania et sa mise en contexte historique et culturelle contribuent à mieux entrevoir l'histoire et le prestige des différentes variétés romanes dans la Péninsule, et seront sans aucun doute bien appréciés par le lecteur français. En Espagne, un éventuel dictionnaire différentiel, souhaitable pour améliorer le traitement des diatopismes dans la lexicographie générale (où ils sont inclus depuis 1611!), serait réalisable sur le modèle des lignes directrices du DRF, dans une conception adaptée à la situation linguistique complexe, à partir d'enquêtes complémentaires et de dépouillements et exploitations des sources décrites par l'auteur.

Rassemblant trois dernières contributions sous le thème «Régionalismes, dictionnaires et société» [265-297], la troisième section du recueil s'ouvre avec une contribution de R. Vézina qui illustre la nature pluricentrique du français langue d'élaboration: «L'OQLF et les particularismes du français du Québec: aspects rétrospectifs» [267-280]. Membre de l'Office québécois de la langue française (OQLF), R. Vézina a pris pour sujet l'évolution du traitement accordé aux particularismes du français au Québec au sein de cet organisme. Il constate que depuis les années 1980, l'Office fait preuve d'«une volonté de revalorisation des québécoismes» [280], évolution qui s'inscrit dans le mouvement général de reconnaissance du *français du Québec* comme *variété nationale de français* et d'une prise de conscience croissante de l'existence d'autres variétés du français, à côté du français de référence de France, en Afrique et en Europe (et même en France!).

Nous enchaînons avec une contribution sur «La représentation des variations diatopiques du français dans le Petit Robert: enjeux et contraintes» (M.-J. Brochard, [281-288]). La co-rédactrice au Robert a observé les 902 'régionalismes' (ou mieux *diatopismes*, comme le suggère aussi l'auteure) dans le *Nouveau Petit Robert* de 2003, qui occupent 2% de sa nomenclature. Surtout dans les cas de polysémie, les transcriptions phonétiques des diatopismes pourraient être plus explicites, et leur marquage et localisation manquent d'homogénéité. Le *Petit Robert* a déjà en partie intégré les matériaux du DRF. Mais comme le confirme l'auteure, il pourra affiner la description des diatopismes en élargissant ses sources (surtout des ouvrages littéraires généraux, la presse nationale et quelques publications de spécialistes), en profitant d'ouvrages spécialisées fiables comme le DSR, DHFQ et DRF.

Le recueil se clôt avec une contribution qui décrit la variation diatopique du point de vue de la planification linguistique: «Régionalismes et «culture de la langue» dans le monde francophone» (Fr. Lebsanft, [289-297]). Dans les contextes d'aménagement linguistique que nous connaissons p. ex. du Québec (cf. aussi R. Vézina, ici), l'acceptation d'une norme nationale propre se légitimise entre autres par l'existence d'entités historiques, politiques et socioculturelles clairement délimitées. Mais en France, l'auteur souligne que les choses sont plus complexes: si l'emploi de diatopismes lexicaux (surtout sémantiques) en français y est plus ou moins accepté auprès des locuteurs endogènes à sa région de diffusion, il l'est bien moins auprès de locuteurs exogènes. Ce fait aurait une incidence sur une éventuelle modernisation de la norme, qui selon Fr. Lebsanft pourrait contribuer à faire respecter les diatopismes en tant que tels, et plus particulièrement en tant qu'éléments (actifs ou passifs) d'une 'norme nationale régionalisée'.

Un dernier mot au sujet de la présentation formelle: tandis que dans la «Liste chronologique des publications de Pierre Rézeau (au 15 avril 2004)», les incohé-

rences et fautes de frappes sont rarissimes, elles se répartissent de façon inégale dans les contributions et les «Références bibliographiques» en fin d'ouvrage.⁽¹²⁾

Nous pourrions insister encore sur l'apport et la qualité des contributions de ces MélRézeau, qui illustrent bien le rôle central qu'occupe P. Rézeau dans les études de lexicologie différentielle francophone. Nous préférons laisser le lecteur découvrir comment les diverses contributions de méthodologie cohérente «créent une nouvelle base interprétative pour la recherche sur les diatopismes du français et permettent de la replacer au centre des préoccupations de la linguistique moderne.» (MélRézeau, quatrième de couverture).

Inka WISSNER

- (12) En voici une sélection: les artisans du DSR > [*i.e.* lire:] les artisans du DRF [XVI]; La Roche-sutr-Yon > La Roche-sur-Yon [XXVII, art. n° 115]; «La diffusion du français régional en France et le français régional» > «La diffusion du français en France et le français régional» [7]; Dauzat 1935 > Dauzat 1933 [7]; un variété > une variété [8]; Killea 1994 [Ø 307, cité 47]; Hambye & Francard (à paraître) > Hambye & Francard (2004) [61]; Lefebvre 1999 > Lefebvre 1998 [64]; *casser une bruyère* 'labourer un [*sic*] terre en friche' > agric. *casser une bruyère* "donner un premier labour à une terre en friche" [67, cf. TLF s.v. *casser* I.A.2.a]; au moment de la rédaction du texte [aj.: du 15^e siècle] [119]; mais ce n'est pas le cas [aj.: ici] [120]; Nous n'avons pas distingué [aj.: le sémantisme de] l'étouffement dû à l'absorption trop rapide [127]; alors que la carte 3 se réfère aux taxats 5 [...] et 6 [...], respectivement > alors que les cartes 3 et 4 se réfèrent aux taxats 5 [...] et 6 [...], respectivement [156]; creux [...] dans le Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest [...] et le] Centre > creux [...] dans le Nord-Est, le Nord-Ouest [...] et le] Centre [157, cf. Goebbl-Rézeau 2005, 303]; Sud-Ouest [aj.: du domaine d'oïl] [163]; intervallisation > intervallisation [166, 167]; *Régionalismes* > *régionalismes* [195]; variété(s) régionale(s) > variante(s) régionale(s) [200 (3x)]; Ces cartes ont la fonction de visualiser les résultats des enquêtes [aj.: et de la documentation, pour ce qui est des simples attestations] [204]; Mots associés à des référents, qui > Mots associés à des référents qui [210]; jutement > justement [228]; concourent > concourent [230]; les Bourbon > les Bourbons [256]; des Bourbon > des Bourbons [257]; méthodologique > méthodologique [258]; Webber 1963 [Ø 262, cité 256]; des termes ou des formes autrefois en usage en France, mais aujourd'hui [aj.: diatopiquement marqués en France,] vieillies ou disparues [278]; des variations diatopiques > de la variation diatopique [281]; *Dictionnaire du Français vivant* > *Dictionnaire du français vivant* [281]; système > système [282]; DEAF (*Dictionnaire étymologique de l'ancien français*) [Ø 301, cité notamment 99-113]; GDT (*Le grand dictionnaire terminologique*) [Ø 301, cité 271]; Littré Supplément 1877 [Ø 302, cité 281]; PR 2003 [Ø 302, cité 283]; Bavoux 2000 [Ø 303, cité 236, 238, 244]; *Dictionnaire universel francophone* [Ø 305, cité 282]; Pottier 1974 [Ø 309, cité 242]; Rézeau 2004 [Ø 310, cité 63]; Tuaillon 1982 [Ø 311, cité 74]. On aurait éventuellement pu éviter (par un travail d'impression plus soigneux) l'ajout d'espaces inattendu à l'intérieur et entre les mots [VIII, 10, 39, 52, 73, 77 (2x), 79, 80, 82, 98, 100, 102, 105, 116 (2x), 135, 137, 143, 166, 201, 204, 235, 238, 242, 244-245, 256, 268, 273, 277, 281, 282, 283, 284, 286 (2x), 286-287, 291] et l'impression surprenante en bas de casse des appels de note (du style '2' pour '2' [IV, 8, 9, 39, 45, 73, 111, 132, 134, 138 (2x), 141, 156, 268]).

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

«*Qui tant savoit d'engin et d'art*». Mélanges de philologie médiévale offerts à Gabriel BIANCIOTTO, publiés par Claudio GALDERISI et Jean MAURICE, Université de Poitiers, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale (Civilisation Médiévale, XVI), 2006, 590 pages.

Notre ami et confrère Gabriel Bianciotto reçoit un hommage mérité pour une carrière faite de dévouement aux études médiévales françaises. Après A. Terracher, G. Antoine, J. Babin et P. Imbs, il fut de ces professeurs médiévistes ou linguistes, membres de notre Société, qui acceptèrent de se mettre au service de l'État en acceptant la charge de recteur, devenue plus lourde avec l'augmentation constante des effectifs scolaires. Ses amis, ses collègues et ses élèves, en grand nombre (47), ont tenu à lui offrir ces marques d'amitié et d'estime. Comme c'est l'usage, les articles sont répartis selon les thèmes qui ont scandé la carrière de GB.

Le spécialiste des traductions de Boccace et en particulier du *Filostrato*, est honoré par la rubrique *Études franco-italiennes*. L'animateur et Président Honoraire de la Société renardienne, éditeur et traducteur de la version γ du *Roman de Renart*, reçoit l'hommage de ses compères en *Études renardiennes*; nous concernent plus spécialement la mise au point sur «Gariz est qui ses manches tient», faite par N. Fukumoto [133-140] et le cheminement du nom propre au nom commun, «De Renart à renard», retracé par N. Harano [151-158].

Nous avons choisi ici de présenter un peu plus en détail la section *Langue et lexicographie*, qui contient des articles solides, au plus près de nos préoccupations. Parmi eux, il faut faire une place toute particulière à celui de G. Mombello, qui n'aura pas eu la joie de voir ce volume, pour lequel il a examiné [321-332] le lexique des *Ditz des sages hommes* de Guillaume Tardif, dont il préparait l'édition depuis longtemps; espérons que ses élèves sauront mener à bien cette tâche, ultime hommage à un savant de talent (c'est le mot auquel il a consacré sa thèse) et d'une exquise humanité.

A ses côtés, il y a des articles consacrés à la phraséologie: P.-Y. Badel éclaire quelques expressions autour de *jouer* [253-262] et G. Di Stefano réunit un bouquet animalier [263-276]; des articles de sémantique: J. Flori examine [277-290] les sens précis, dans des textes épiques ou historiques autour des premières croisades, de mots (*baron, chevalier, bachelier, meschin*), qu'il a déjà éclairés de façon plus générale, et P. Kunstmann montre l'état d'avancement d'un dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes, qu'il illustre par la présentation de l'article *amor* [311-320]; des articles consacrés à des vocabulaires spéciaux, médico-botanique dans le *Bon Berger* par T. Hunt [301-310] ou dans un épisode effectivement remarquable d'*Anseÿs de Gascogne* par J.- Ch. Herbin [291-300]⁽¹⁾, cynégétique (chasse au vol) par A. Smets

(1) Mais, selon moi, les trois herbes médicinales prescrites par la pie, dont je n'ai trouvé aucun équivalent dans les nombreux traités publiés ces dernières années, sont des noms de fantaisie. Je signale aussi l'intérêt de la leçon *hiecies* (var. *hagiez*) [293, 49], où se trouvent ainsi opposés deux verbes, qu'on trouvera bien traités ds le DEAF H 19-21 et 329-331, à la seule réserve près que leur caractère régional, tout à fait net, n'est nullement examiné.

[379-389]; un article sur la variation lexicale à propos de Jean d'Antioche, par C. Pignatelli [367-378], qui complète ainsi son édition de la traduction des *Otia imperialia*; trois articles examinent des problèmes annexes: l'agglutination après élision des articles et pronoms personnels par N. Andrieux-Reix [243-252], la ponctuation du discours rapporté par M. Perret [359-366] et les conjonctions de subordination par Y. Otaka [333-358]⁽²⁾.

La section consacrée aux *Problèmes d'édition*, qui contient d'excellentes contributions, salue l'éditeur impeccable du *Roman de Troyle*; je signalerai celle de T. Holden, *L'édition des textes à la lumière de l'anglo-normand* [435-446], qui prolonge des débats qui ont animé nos Congrès de Naples (1974) et d'Aix-en-Provence (1983), et où deux phrases de la conclusion me paraissent très remarquables: «Cette méthode (celle de Bédier) ne dispense pas de soupeser et d'évaluer chaque vers quand il y a désaccord entre les témoins. Mais au moment de choisir, il penchera en faveur du manuscrit de base, sauf là où il existe des raisons péremptoires pour faire le contraire.» Reste à s'entendre sur les raisons du choix d'un ms. de base et sur l'extension sémantique de l'adjectif *péremptoire*.

Enfin, il y a les inclassables, au nombre de trois, les *Varia*, mais ce ne sont pas les moins intéressants, même s'ils ne concernent pas la linguistique.

Un très beau volume qui honore un travailleur infatigable, qui a su mettre son «engin» au service de la collectivité.

Gilles ROQUES

Les traductions françaises des Otia imperialia de GERVAIS DE TILBURY par JEAN D'ANTIOCHE et JEAN DE VIGNAY, édition de la troisième partie par Cinzia PIGNATELLI et Dominique GERNER, Genève, Droz (PRF, CCXXXVII), 2006, 595 pages.

Ces dernières années ont été riches en éditions de traductions médiévales et fécondes en travaux sur la technique des traducteurs, ceci allant de pair avec les éditions de glossaires latins-français (ou français-latin). Parmi les traducteurs en ancien français, Jean d'Antioche a été l'objet des travaux de W. Van Hoeske et de son équipe, et, pour le moyen français commençant, le prolifique Jean de Vignay a déjà bénéficié d'une demi-douzaine d'éditions modernes, qui sont loin cependant d'avoir mis à notre disposition la totalité de ses œuvres. Dirigés par Cl. Buridant, le spécialiste des traductions médiévales, les travaux de C. Pignatelli et D. Gerner ont été consacrés à la traduction que chacun des deux auteurs médiévaux a donné des *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury. Il a paru intéressant de mettre en parallèle le texte des deux traductions et de les présenter conjointement dans un seul volume. Naturellement pour obtenir un volume qui ne fût pas trop gros, il a fallu se résoudre à ne pas publier les traductions de l'œuvre entière mais seulement celle d'un des trois livres, le troisième, qui est un recueil de *mirabilia*, dont le texte latin de Gervais a

(2) On peut penser qu'il n'aurait pas peut-être pas été inutile de tenir compte aussi de l'édition des *Œuvres latines* d'Alain Chartier par P. Bourgain-Hemeryck, en particulier pp. 67-71.

toujours davantage retenu l'attention des historiens et a été traduit en français moderne par A. Duchesne (1992), sous le titre *Le livre des merveilles*.

L'introduction présente l'œuvre latine, écrite (vers 1213) pour distraire l'empereur Othon IV, petit-fils d'Henri II Plantagenêt, par un auteur anglais, formé à la cour des Plantagenêt, et qui, après avoir enseigné à Bologne et avoir servi le roi normand de Sicile, d'ailleurs gendre d'Henri II Plantagenêt, était alors installé à Arles. Il s'agit d'une œuvre qui a eu beaucoup de succès et a été plusieurs fois remaniée par son auteur. Dans ces conditions, il importait de savoir de quel ms. latin se rapprochait le plus chacune des traductions. L'enquête a été menée séparément par les deux éditeurs [32-36 et 109-110] et conclut qu'aucun des mss conservés ne peut avoir été la source directe des traductions françaises, mais qu'ils se rattachent à des familles distinctes mais point trop éloignées.

Jean d'Antioche (JA) est présenté par C. Pignatelli (CP). L'attribution de l'œuvre pose un problème, car le ms. donne comme auteur «maystre Harent d'Antioche»; c'est L. Delisle qui a proposé de l'identifier avec Jean d'Antioche, avec de bonnes raisons, qui sont encore confortées par les travaux de CP. Cette attribution permet de situer l'œuvre dans le dernier tiers du 13^e siècle, sans qu'on sache si elle est antérieure ou postérieure à la traduction de la Rhétorique par JA, datée de 1282. Le ms. unique pose aussi un problème, car il a été copié à la fin du 15^e siècle.

Jean de Vignay (JV) est présenté par D. Gerner (DG). On trouvera la liste des traductions de JV [99-101] et le ms. unique qui la contient est aussi celui qui a livré le texte des *Merveilles de la Terre d'Outremer*, éditées par D. Trotter. Ce ms. peut être daté de la seconde moitié des années 1330 [107], soit quelques années seulement après la traduction.

On trouvera dans l'introduction deux sections parallèles sur les procédés de traduction [36-62 et 111-135], qui permettent une fructueuse comparaison. Il en ressort que JA est un traducteur attentif et précis, qui possède une méthode de traduction rigoureuse, alors que JV veut donner une traduction facile à lire.

CP offre une description détaillée [63-90] de la langue du ms. édité⁽¹⁾, où la partie consacrée au vocabulaire géographiquement marqué m'a paru excellente [89-90], surtout complétée par un bel article de CP dans les *MélBianciotto* 367-377 (cf. ici 70, p. 525 sq.), le tout étant synthétisé dans une conclusion bien fondée [91-93]. Juste un ajout pour les mots régionaux: on pouvait y inclure *besson* 'jumeau', mot régional d'aire assez vaste, mais qui appuie l'aire est-occitane ou francoprovençale de certains régionalismes examinés dans l'article des *MélBianciotto* 372-73.

DG a choisi délibérément de ne pas donner une description de la langue d'un ms. déjà décrite ailleurs, mais de centrer son commentaire sur quelques traits parti-

(1) Quelques remarques: 65, 4.3, je ne comprends pas bien en quoi *estré* peut représenter un *ESTEBANT et si un *voyés* représente VIDEBAS, je me demande s'il ne serait pas à lire *voyes* pour *veoyes*; – 65, 5.2, ce qui est dit de *seez* (impér. 2 de *seoir*) est très étrange et malheureusement invérifiable; – 66, 7.3, noter l'intérêt de *guiete* dont le DEAF G 59, 36 n'a qu'une seule attestation; – 75, 16.2, lire P5 au lieu de P4; – 80, 7 *esclatit* est le présent d'*esclatir*; – 82, *vueil* (XCIX) est incontestablement un présent; – 82, il est difficile d'affirmer que dans *puet* pour *pot* (pft de *pooir*) le digraphe <ue> représente probablement [ü].

culiers de la langue de JV, notamment les normandismes syntaxiques [141] et lexicaux [142], ainsi que sur une étude fouillée [142-145] d'un passage où JV s'exprime en tant qu'auteur et non plus comme traducteur, et où se révèlent plus clairement ses qualités naturelles d'écrivain.

On me permettra de compléter ce qui est dit des régionalismes lexicaux de JV, à propos desquels on aurait aimé lire quelques éléments de preuve. On retiendra comme probants:

- *quaquevel* ou *caquevel*, pour lequel on pouvait s'appuyer sur RLiR 53, 583, que je vais expliciter ici: le mot est attesté en agn. (2^e m. du 12^e s.) au sens de "crâne" (cf. Gdf 2, 30a, TL 2, 154 et AND² 371a, qui le réunit à tort avec *cakenole* / *chachenole*) et en anc. norm. (1280-1330) aux sens de "sommets du crâne; sommets (d'une montagne)" (MahArE; DialGregEvrS; JVignay dans Mélélliott 371). Le mot survit dans les patois de la Manche, mais aussi à St-Pol (cf. FEW 2, 21a);

- *foiun* "de feu" v. Mélélliott 265;

- *forciblement* "avec force", où est donné un renvoi opportun à RLiR 55, 280;

- *vibés* "mouchérons" v. DEAF G 1597.

Coupe "tertre, sommet" me laisse un peu plus incertain, et c'est pourquoi, peut-être par excès de prudence, je ne l'ai pas relevé comme mot régional dans SThomGuernW, malgré sa fréquence toute particulière et bien nette dans les textes médiévaux de l'ouest et son maintien, presque exclusif, dans les patois modernes de Normandie (FEW 2, 1555a); il y a quelques exceptions au Moyen Âge, en particulier TL 2, 828 cite un exemple dans Jub. NRec (= JSQuentO E 130), et la famille du mot, qui offre un sens particulier du mot *coupe*, a une extension qui dépasse largement le cadre de l'ouest et s'étend même largement en domaine roman (cf. FEW 2, 1555-1556).

Par contre, je refuse clairement d'accepter comme régionaux les mots suivants:

- *empostume* "abcès", forme avec changement de préfixe d'*apostume*, qui est attestée au Moyen Âge en norm. (DialGregEvrS) et en agn. (1354 dans AND 148a), qu'on trouve plus tard chez le normand Gouberville et qui survit dans les patois normands (FEW 15, 18b), mais elle est trop largement attestée ailleurs (MirSLouisF; GuiChauliacMT; DesFauconsIIS; cf. aussi GdfC 8, 152c) pour qu'on puisse lui accorder la moindre valeur régionale;

- *escrois* "fracas (du tonnerre)" ne peut nullement être considéré comme un régionalisme (cf. TL 3, 1012-1013, Gdf 3, 444bc, FEW 16, 425a, auxquels on pourrait ajouter maintes attestations);

- *fronchir* "renâcler" n'a pas le moindre caractère régional au vu de TL 3, 2301-02, Gdf 4, 161c et FEW 10, 466b-467a;

- *sonneis* "sonnerie (de cloches)" est fort peu probant. Il pourrait certes s'appuyer sur TristThom dans TL 9, 835 mais on le lit aussi dans Pères AK, qui ne semble rien avoir de normand.

Inversement on pouvait enregistrer:

- *engregier*, qui signifie plus précisément "frapper d'une aggrave", v. Mélélliott 180;

- *leunage* "ensemble des légumes", cf. Gdf 4, 766ab qui réunit la plus riche collection d'exemples, parmi lesquels tous ceux qui se laissent localiser sont normands

(ou anglo-normands) – outre une attestation de 1421 en anc. fribourg. –, ce qui est partiellement consigné dans FEW 5, 246a, qui établit une distinction entre afr. *leunage* (13^e) et afr. *leumage* (besonders norm. 14^e) et remarque, tout comme Gdf, que *lemajes* vit encore dans les parlers du Bessin et à Bayeux. On notera que le mot *leumage* est bien implanté à Evreux (DialGregEvrS; SGregEvrS) à l'époque de JV. On peut penser que *leumage* n'est qu'une variante, peut-être plus moderne, de *leunage*, mais que l'un et l'autre mot ont une coloration normande;

- *vermet* – pour lequel on préférera la traduction par “ver” à celle de “petit ver”, l'emploi du diminutif s'expliquant par le fait que *verm* peut désigner tout reptile, du ver au serpent – est un mot de l'ouest, de la Normandie (aussi anglo-normand) à l'Anjou et à la Touraine, depuis le Moyen Âge: cf. TL 11, 294-95 (RoisC; PhThBestWa; DialGregEvrS), AND 861a (GuichartG; RomRomT), FEW 14, 294a (FetRomF). Gdf 8, 196bc et Lac montrent sa permanence aux 15^e et 16^e s. dans le même domaine et jusqu'en Poitou (Meschinot, Auton, LeFèvredeLaBoderie, DuFail, DuBellay, DuFouilloux) et FEW l'a relevé – si on laisse de côté une attestation isolée en Suisse romande – dans les patois d'Alençon et de Nantes, ainsi que son dér. *vermetous* ‘piqué des vers, véreux’ à Blain, Nantes, Fontenay-le-Comte et Elle.

Les deux textes sont parfaitement édités. Quelques remarques sur le texte de JA: 26, 12, malgré le glossaire, la correction en *regeïs[t]* n'arrange pas grand chose, il vaudrait mieux corriger en *regeïr*; – 65, 1, 66, 29 et 99, 8, au lieu des graphies *povons* ou *pouvoir*, on préfère d'habitude, à la suite de Jodogne, *pouons* ou *pouvoir*; – 73, 6, on aimerait mieux *chamelés* ‘jeunes chameaux’; – 86, 33, on lira mieux *l'es-movoms*. Sur celui de JV: 19, 1, *d'en estanc*, faut-il lire *d'un e.*? – 34, 6, il manque l'indication de 34, 7 qui est réclamée par le glossaire s.v. *blee*; – 36, 1, l'apparat ne contient pas la leçon *les alites* pour *le saus*, corrigée en note [458]; – 43, 2, l'interprétation de *qu'i* (= qu'elles) dans «*dient ceus qui les voient de loing, qu'i sont belles*» ne va pas de soi; on pourrait penser à une faute pour *que* ou bien lire *qui*, qui remplacerait *que* conjonction par attraction du relatif qui précède; – 65, 9, je lirais plutôt *en l'avalee des roches* ‘en descendant des rochers’; – 112, 19 on lirait mieux *l'em-porterent*. Les notes [443-485] sont très attentives.

Le glossaire [487-529] est excellent, largement nourri de renvois au FEW, au TL ou au Gdf, parfois au TLF. Les auteurs se sont efforcés de fondre leurs deux glossaires en un seul, ce qui a pu poser des problèmes pour le choix de l'entrée, mais le résultat est très satisfaisant. D'autre part, il y a du flou dans le choix des entrées au singulier ou au pluriel (cf. *besson*, *malart*, *naturien* etc. mais *neus*, *moiens* etc.). Quelques remarques:

- *acommiccher* est choisie comme entrée d'après un passage qui n'est pas édité ici, mais la forme reste problématique (d'autant que JA connaît *excommincer*), en sorte qu'il aurait été plus prudent de donner pour *acommenje* (ind. prés. 3) une entrée *acommenjer*;

- *aleé*, au lieu d'*allier*, il faut préférer *aliier*, *aloïier*;

- ajouter *arbret* JV 35, 4 “petit arbre”, qui est une première attestation au vu de FEW 25, 89a;

- *argument*, la séparation en deux mots distincts pour les sens de “preuve, démonstration” et de “opinion, avis” est peut-être un peu raffinée; dans les deux cas, si l'on se fie à la graphie, il s'agit de dérivés d'*arguer*;

- ajouter *autre, l'autre* JV 78, 11 adj. "le reste de", que FEW 24, 353a ne connaît que sous la forme «*l'autre* m. "le reste" (Modus, Lac [=ModusT 98, 37, auquel on ajoutera RenartR12449])», mais qui a été relevé aussi comm adj. (cf. GuibAndrO; GirAmMel'S);

- il n'y a pas d'intérêt à réunir *blee* et *blé*, qui sont bien distingués en 110, et il serait bon de dégager le sens de *blé* "champ de blé" en 45, 6;

- *boas* est dans JV, non JA, et pour ce mot se pose la question de savoir s'il s'agit bien d'un mot français, quand le mot est introduit par *qui est apelé* ou *l'appellent les payens*;

- *caillier* est intr.:

- ajouter *canton* JA 99, 5 "coin, angle" qui pourrait être placé dans la liste des mots du français d'Orient (cf. PhNovMémK dans TL 2, 35 et ajouter SidracLR);

- ajouter *caverneux* JA 44, 4, qui pourrait être une première attestation au vu du TLF, et qui de toute façon est très rare au Moyen Âge;

- *chambre aysee*, renvoyer aussi à FEW 24, 149a;

- en fonction de ce qui est ci-dessus, l'article *chameles* sera remplacé par un article *chamelés* JA "jeunes chameaux" et par un article *chameilles* JV "chamelles" (encore s'agit-il d'une correction pour *-los* du ms.);

- *contraint*, la référence à Rbt (= ReyHist) est de peu de poids, d'autant que la source de ce dictionnaire n'est dans ce cas ni le TLF ni le FEW;

- ajouter *coste* f. JA 12, 17 "côté";

- *couillee* se lit *couilliee* et je propose de lire *çouilliee* "souillée" (d'autant que le *couilé* de Gdf 2, 331b, sur lequel il s'appuierait, se rattache à *caillier* cf. TL 2, 12, 1);

- *cousteuse*, le renvoi approprié n'est pas à Gdf mais à TL 2, 942, 43;

- *cueillir*, la référence à JV CCI devra être corrigée;

- *delaissement* ne doit pas être rattaché à *delassement* mais à *delaissement* "action de cesser" (cf. Gdf 9, 294b);

- *duis*, le sens est un peu forcé, préférer "instruits par l'expérience";

- *englueux*, v. DEAF G 907, qui l'atteste depuis Aalma;

- ajouter *enjambees* JV 52, 4, dont l'emploi est curieux ici pour rendre «tades (mesure de longueur)», alors que le mot est au Moyen Âge seulement picard et presque toujours dans les épopées tardives, postérieures à JV;

- ajouter s.v. *espirer* l'emploi pronominal au sens de "s'exhaler" 13, 5;

- *fleurier* n'est pas tr. mais intr.;

- *fleuves*, *fluminaire* et *flun*, auraient pu donner lieu à une petite synthèse, en se fondant sur un article de G. Gougenheim, publié dans les *Mélanges 1945 de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, tome V, Études linguistiques, 89-114 (repris dans *Études de grammaire et de vocabulaire français*, 281-300), pour amplifier la remarque que «*flun* n'apparaît avec ce sens [de "fleuve"] chez JV que pour désigner le Jourdain»;

- *gareteur*, lire CI 2 et renvoyer aussi à DEAF G135, qui n'a rien pu ajouter sur ce mot à ce qu'on lit dans Gdf;

- *gargueter*, v. aussi DEAF G 257, qui l'atteste à partir de 1245;
- *garruler* et *garulement*, v. aussi DEAF G 344, où l'on ajoutera *garrulacions*;
- *gierre* "ensemble des caractères essentiels" pour *gendre/genre*, renvoyer à DEAF G 465-66;
- *gierer*, v. aussi DEAF G 747;
- *glaçayer*, c'est à TL 4, 447 (*glaçoiier*) qu'il faut renvoyer et v. aussi DEAF G 786;
- ajouter *haras* dans *poulains de* ~ JV LXII (v. DEAF H 182, 7), mot pour lequel une coloration régionale n'est pas exclue (v. ici 61, 453);
- *inquisiteur*, v. aussi DEAF I 299;
- *instrumens*, v. aussi DEAF I 328;
- *interrupcion*, v. aussi DEAF I 360;
- *intervalle*, v. aussi DEAF I 362;
- *jargouller*, l'indication de champ. est bien hasardeuse, cf. aussi cet exemple de 1320 dans DEAF G 261, 22;
- ajouter *joingnant de* JV 52, 2 loc. prép. "tout près de" cf. TL 4, 1732, 26;
- ajouter *leschier* JA Prol 23 "monter le long de qch (en parlant d'une flamme)", qui n'apparaîtrait qu'en 1867 d'après FEW 16, 456a ou qu'en 1626 d'après TLF 10, 1057b, mais on le lit déjà dans FetRomF 201, 17;
- *lignam*, lire JA CIV 3;
- *mansion*, lire FEW 6, 1, 247b et remplacer XV^e s. par XIV^e s. (= MirNDPers);
- *materie* lire TL 5, 1256;
- *meuresce*, le mot est beaucoup plus ancien puisqu'on lit *mauresce* dans Prov-SalSanI;
- *mole*, on ne peut pas croire que ce soit une forme d'adj. masc., il doit s'accorder par attraction avec *rive*;
- *moschier* "chasse-mouches" me laisse sceptique, j'y vois plutôt, soit *mochier* au sens de "se moucher", soit un verbe *mouscher* "chasser les mouches", qui n'est attesté que depuis le déb. du 16^e s. (ChasseAmours, éd. M. Winn, 1309; cf. aussi FEW 6, 3, 251b);
- *natureement*, la forme invite à se demander si l'on doit pas y voir un adverbe formé sur *naturé* cf. TL 6, 529;
- *naturien*, v. aussi IntrAstrD;
- *nombrillet*, v. aussi TL 6, 759;
- *nyse* est une forme de *nice*, pour laquelle on renverra au FEW 7, 104a qui cite *nise* Sotties, qui se lit aussi dans PathelinT 687;
- *opposites* lire JV LXVI, 5;
- *paillole*, renvoyer aussi à TL 7, 38;
- *pestis*, lire JV;
- ajouter *pleurer* JV 51, 1 "exsuder" cf. FEW 9, 76b et TLF 13, 569a (dep.1454);
- *pooir* ajouter *ne puet* JA 10, 2 "ne peut pas pénétrer";

- *pourtraire* signifie plutôt “représenter, sculpter”;
- *prieurté* v. TL 7, 1876;
- *purgement* lire TL 7, 2098;
- *resconsant* lire JV LXII 2;
- *roist* est adj. substantivé dans *au roist de* “sur l’à pic de”, et ne peut provenir de *roiste*, mais bien de *roit*;
- *sané* lire *sane*, de même dans le texte;
- *trayant* “excepté”, déclaré «non attesté ailleurs», se lit souvent dans SydracLR, avec la langue duquel JA a maints points communs;
- ajouter sous *tistre*, *tiltre* JA 28, 3 “chapitre (d’un ouvrage)”;
- *vairé*, sur la base de *vairés* pl. on peut y voir aussi bien *vaireset* cf. TL 11, 88 et FEW 14, 183n.

Nous avons là une solide édition, qui présente un moyen original d’apprécier la technique des traducteurs médiévaux.

Gilles ROQUES

MAISTRE CHEVALET, *La Vie de saint Christofle*, édition critique par Pierre SERVET, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 579), 2006, 1103 pages.

La Vie de saint Christofle est un texte très important, que les lexicographes connaissent bien. La Monnoye avait déjà dit que l’auteur y a employé «des termes d’argot, des quolibets contre les moines, des bouffonneries sur des noms imaginaires de saints, de sales équivoques, et même quelques-uns de ces mots qui ne se trouvent que dans les livres les plus infâmes». F. Michel dans ses *Études de philologie comparée sur l’argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie* (1856) l’a largement utilisé. Puis L. Sainéan l’a abondamment mis à contribution dans *Les Sources de l’argot ancien* (1912); enfin, et l’éditeur aurait pu l’utiliser, G. Esnault lui a fait une belle place dans son *Dictionnaire historique des argots français* (1965). On s’est aperçu également de ressemblances assez étroites entre le parler des tyrans du *Mystère* et les *Ballades en jargon* de Villon. Naturellement le texte a été cité aussi dans le dictionnaire de Godefroy.

Plus récemment, le TLF le cite, d’après l’une ou l’autre des sources que nous venons d’indiquer, sous les mots suivants:

- *cagnard*² «1527 *cagnart* “maison publique” [ici 2287, 12335 et 12631, mais la définition d’Esnault, pourrait être remplacée par “bordel”] (Chevalet ds ESN. s.v.)»;
- *flac* «1464 [date à corriger et, par conséquent, première attestation à reconsidérer, cf. aussi Enckell/Rézeau, *Onomatopées*] *Et ma bouteille a fait flac* [ici 326, cf. encore 17972; l’expression est déjà dans *MystTrDoms* 5024, (passage attribuable à Chevalet cf. éd. Giraud/Chevalier p.LV)] (*Myst. St Christofle* ds GDF. 4, 26a (s.v. *flat*))»;
- *limace*² «dér., à l’aide du suff. -ace*, de l’arg. *lyme* “chemise” [ici 2015] (1527, Chevalet, *Vie de saint Christophe* ds SAIN. op. cit., p. 278)»; mais le mot en ce sens est plus ancien: on le lit déjà, en 1442, avec le sens de “cotte de mailles”, ds Martin

Le Franc, Champion, éd. R. Deschaux, 13480, et il se retrouve, dans le premier quart du 16^e siècle, avec le sens de «chemise», et dans des contextes similaires, ds le *Myst-TrDoms*, 3987 (précisément dans le même syntagme, *la lyme nouée*, ds le *Mystère de saint Louis* de Gringore, éd. Montaiglon/Rothschild, 1342 et dans la *Vie de saint Christofle*. Le mot passera ensuite dans des textes argotiques de la fin du 16^e siècle, Pechon de Ruby et Guillaume Bouchet, cités ds Hu. On s'accorde à y voir le mot *lime* et, dans ce cas, le sens de "cotte de mailles" pourrait bien être à l'origine de l'extension (la cotte de mailles frotte la peau comme une lime) et expliquer celui de "chemise". En raison des premières attestations, je n'exclus pas un caractère régional (Savoie, Dauphiné);

- *narquois* «d'apr. MICHEL, pp. 289-290 (hyp. reprise par SAIN. Arg., p.183) *narquois* serait une var. de *narquin*, att. [ici 2029], comme *arquin* dont il est lui-même une altération (par agglutination de la nasale de l'art. ind.), en 1530 au sens de "soldat voleur, drille" (*La Vie de Saint Christofle* par Maistre Chevalet, 1^{re} journée cité ds MICHEL, p.xjl à xlv; dans ce passage [ici 2044] *Arquin* est un nom propre)»;

- *pied* «1527 *avoir bon pied, bon oeil* "se porter bien" [ici 1295 et ajouter 16003; v. maintenant DiStefLoc 679c] (Chevalet, *Myst. S. Christ.*, D II ds GDF. Compl.)».

L. Petit de Julleville avait donné une analyse sommaire du texte dans *Les Mystères* (1880), mais il a fallu attendre la thèse de J. Chocheyras, *Le théâtre religieux en Dauphiné du Moyen Âge au XVIII^e siècle* (1975), pour en trouver une première présentation. L'auteur présumé, Chevalet, natif de Vienne et travaillant dans la région lyonnaise, est connu par ailleurs; c'est à lui que les gens de Romans ont fait appel pour remodeler certains passages du *Mystère des Trois Doms* (1509).

Le texte est transmis par une impression grenobloise de 1530, qui doit être liée à une représentation à Grenoble en 1527; mais il est fort probable que le texte soit encore plus ancien et l'éditeur penche [12-14] pour la période de 1510-14⁽¹⁾.

L'introduction situe rapidement l'importance littéraire de l'œuvre [11-12⁽²⁾]. On trouvera ensuite un résumé succinct [16-26] et une étude littéraire qui dégage les qualités dramaturgiques de ce mystère. L'étude linguistique est réduite [48-57], de même que celle de la versification [57-59]. L'intérêt linguistique principal du texte réside dans son vocabulaire et en particulier dans sa richesse en expressions figurées et en tournures proverbiales, ces dernières étant commodément réunies [1085-1101].

Le texte, qui se lit agréablement, est bien établi. Quelques remarques:

- 130 *butin* corr. probablement en *hutin*;
- 166 la rime impose de lire *diffamé*, qui est par conséquent probable en 17497, ce qui implique de supprimer *diffame* du glossaire;
- 237-240 je comprends, en modifiant la ponctuation: «Il ne s'agit pas moins que de lui (= au roi) dire que nous allons le châtier. Croyez-vous que le messenger sera bien accueilli? Et si le roi en vient à l'(= le messenger) assaillir, il n'y a pas de casque

(1) La note au v. 2108 amènerait à dater l'œuvre d'un peu après 1516.

(2) P. 11 n. 12, le *Jeu saint Loys* édité par D. Smith, n'est pas le texte de Gringore, mais un texte d'env. 1470, jadis édité par F. Michel.

qui pourrait résister. Je vous conseille d'envoyer une ambassade (pour le sommer de nous obéir et de payer le tribut)»;

- 288 n'est pas hypermétrique: il y a élision à la césure de la finale de *armes*;
- 299 l'existence de l'expression *courir la lance* (1190) rend plus vraisemblable de déplacer la virgule après *lance*;

- 325 *bas de poil, sans grains* «fauché, sans argent», *bas de poil* se lit aussi dans MystTrDoms 3986 et, ce qui est intéressant, c'est qu'il y est associé à *noz grains s'en vont* 3983, où *grain* a le sens d'"écu";

- 569-571 *Ces Romains sont outrecurydeulx Et leur semble, pour menasser, Que l'on se rende trois tous neufz*, n'a pas été compris. On trouve plusieurs fois (*en avoir*) *trois tout neufz* "(n'avoir) rien du tout; en être pour ses frais" v. R 47, 187, 242; TisierFarces 10, 87 et 65, 18; MystTrDoms 4001 (Le premier tirand, *Nous avons des grains* ("écus"), Le second tirand, *Trois tous neufz*). De là *trois* peut aussi signifier «pas question» ou même "rien", comme ici en 2304, cf. aussi Esnault 618a. Dans ces conditions, on mettrait un point-virgule après *rende* et un point d'exclamation après *neufz* en traduisant; «ils croient qu'on doive se rendre pour leurs menaces; mais bernique!»;

- 668 je comprends plutôt «parler fièrement à la longue cela ne fait que provoquer la colère»;

- 750 *desgoussez*, se retrouve dans le MystTrDoms 3986 où *degoussés* doit signifier "qui ont la bourse plate", ce qui appuierait le sens de "aplatis", donné par Gdf;

- 1373 virgule après *maniere*: pour l'expression *c'est la maniere* "c'est l'usage" cf. DiStef 521b;

- 1606, le plus simple est de comprendre *le desserre* comme «le (= l'argent) dépense»;

- 1673 *gectz* signifie sans doute "jetons (servant à calculer)" et *il lui en sera rabattu* "on lui fera une soustraction (ici au fig.)";

- 1929 *passer pour ung homme de son pays* pourrait certes avoir le sens de "passer pour un niais" cf. *être bien de son país* «être niais» Philibert de Vienne (passé ds Cotgr 1611, v. FEW 7, 469b), mais ce sens ne paraît pas bien s'appliquer au v. 8601, où je comprends "se repentir amèrement de ce qu'on a fait", sens qui irait aussi très bien pour le v. 1929 et qui n'est pas très éloigné de *Il est bien de son pays* «il a tort de faire ce qu'il fait" (Oudin 1640);

- 2018 Esnault 300b propose pour *flouer* le sens de "jouer", qu'il illustre par de nombreux exemples;

- 2021 *tatiere*, Esnault 598b s.v. *tassetière* appuie le sens de "taverne";

- 2032 *brouer* "courir" et 2035 *sur la dure* "sur la terre" sont réunis dans le MystTrDoms 4025 avec *brouer sus la dure*;

- 2052 *rouastre*, Esnault 555b s.v. *rouâtre* préfère "prévôt de maréchaussée" à "bourreau" et le contexte va dans ce sens, de même pour *rouart* en 12039;

- 2063 (aussi 19004) *telart* "bourreau", var. de *taulart* (qu'on trouve ici au v. 12037 et non 12042), d'origine discutée (cf. FEW 13², 19b et Esnault 606b), est déjà dans MystTrDoms 4109, sous la forme *tellart*;

- 2065 *babinage*, Esnault 24b s.v. *babin* propose “pleurnicherie, bafouillage”, qui paraît préférable;
- 2068 *eschaquay* plutôt «je déguerpis» cf. Esnault 268b s.v. *eschequer*;
- 2072 *torches* est dérivé de *torcher* “rosser” et signifie “volée de coups”;
- 2078 *On luy raserait le mynois*, Esnault 536a s.v. *raser*^l propose “tondre (propr. raser le museau)”, pris au sens figuré de “dépouiller”;
- 2164 *anges*, en fonction du sens de *rouastre*, on préférera “archers du guet”, qui est aussi le sens dans les Ballades en jargon de Villon et qu’on retrouve dans le MystTrDoms 4009;
- 2209 *garder n’a*, où *n’* représente le pron. pers. *en*: c’est un trait régional qui cadre bien avec une origine grenobloise (cf. Chambon ds ZrP 112, 392), cf. infra 9476;
- 2212 *faire dire pic à qn*, qui revient en 16084, doit signifier “le faire s’avouer vaincu” et se rapproche de *il en est pic (de qn)* “c’en est fait (de qn)”;
- 2288, Esnault 355b propose plus raisonnablement de traduire *flouons du guigard* par «sautons de joie (propr. jouons de la jambe)»;
- 2600-02 lire *Mais harsoir, ainsi qu’un oyseau Empoigne la caille d’un vol, je le vous serray comme un veau*, l’oyseau étant bien sûr un “oiseau de proie”;
- 3213 il est inutile de chercher à donner le sens de “tête” à *cloche*: L’Andureau est équipé d’une cloche pour donner l’alerte en cas d’assaut (cf.1797), et en cas d’assaut donné à sa femme il s’en servirait;
- 3424 la rime associe *estrilléz* et *rouellés* (= rouillés), donc il est inutile de supposer une lacune et le quatrain se comprend parfaitement: «...N’ont-ils pas été étrillés? Si leurs harnois étaient rouillés, ils sont maintenant parfaitement fourbis»;
- 3515 noter *benistre la verdure* à rapprocher de *un evesque des champs, qui donne la bénédiction avec les pieds* DiStefLoc, et en particulier *faire evesque des champs* “être pendu” se lit dans MystTrDoms 4020;
- 3941 *desbouse*, Esnault 236a propose de comprendre “vider (proprement nettoyer)” en y voyant un dérivé de *bouse* «boue»;
- 4272 (cf. p.65), *verra*, futur de *venir* pouvait être conservé;
- 4458-59 *Par toy j’avois getté le loup du bois, Dont je tenois le renc contradictoire*, me paraît signifier «Grâce à toi j’avais pu montrer la faiblesse d’un ennemi redoutable auquel j’étais opposé»; pour *getter le loup du bois*, je m’appuie sur ce que j’ai écrit dans *Dialectologie et Littérature du domaine d’oïl occidental, Colloque de Poitiers*, éd. par Br. Horiot, 1995, en particulier p. 185;
- 4352-54, je crois qu’il vaut mieux mettre un point après *surmonter* et une virgule après *moutons*;
- 6194, il vaut mieux lire *A dorelotz*, qualifiant *vesture* du vers précédent, que de supposer un mot *adorelotz*;
- 6242 *passer maistre... au près du cul de Jaqueline* “passer pour un grand homme aux yeux de sottise incarnée”, illustre l’emploi de *Jaqueline* pour désigner une personne sottise (cf. FEW 5, 9a);
- 6269, *artison* est la 1^{re} att. de la graphie moderne;

- 6353 lire *au gros collier*;
- 6298, il vaudrait mieux lire *Vilains assaillieurs estourdis*, de même structure que *Le sanglant yvroigne gourmand* (6946);
- 6928 la note est à supprimer et pour *faire son petit pain à qn* qui signifie “le punir comme il le mérite”, expression qui revient plusieurs fois ici 8968, 9628 et 15189, on renverra à la note au v. 8968, plus perspicace, qui la rapproche de *faire d'autel pain soupe* (très usuel), auquel je ne peux ajouter que *pestrir tel pain à qn* “lui préparer une telle situation” (Desch 5, 276);
- 7411 correction inutile, *ceux* est le pronom, antécédent de *Qui* (7412), et *malheureux maulditz* forme le groupe attribut;
- *ve(s)cy* des vv. 8072 et 8082 est de *vessir* “vesser”, le second donnant même au glossaire un *faire vecye* “pisser”, qu’on supprimera;
- 8534 (cf. p. 65), la correction est inutile;
- 8746 *sans froter* doit être une variante de la formule complète *il n’y a point de cul froter* “il n’y a pas à hésiter”, ici 3924;
- 8609 (cf. p. 65), la correction est inutile, il suffit de souder *atenus* “obligés” cf. Gdf 1, 472b;
- 8748 *mener grant bruyt a qn*, le renvoi à DiStefLoc est peu éclairant: le sens particulier doit être “traiter avec un grand respect”, je le rapprocherai de *tenir grant bruit de* “faire grand cas de qn” cf. MéIDiStefano 580;
- 9136-37, je lirais *dechant* “chant discordant” et l’explication donnée pour *chantepleure* est impossible à plusieurs titres; le mot a un sens assez usuel, celui de “lamentation”;
- 9320 *Tout ce passe fors le bien faict*, est à ajouter à la liste des proverbes (cf. Hassell B99);
- 9476 (cf. p.65), la correction est inutile, *n’* est une forme du pron. pers. *en* cf. supra 2209;
- 9534, lire plutôt *enfume*, et l’expression *enfumer le cerveau*, qu’on lit aussi dans MystTrDoms 5002 (passage attribuable à Chevalet, cf. éd. Giraud/Chevalier p.LV), signifie plutôt “irriter”, tout comme *se fumer* “se mettre en colère” (cf. le glossaire) et j’ai relevé *se fumer la cervelle* “se mettre en colère” dans MystTrDoms 4375;
- 9579 *sans bourre* signifie bien “sans difficulté” mais il faut sans doute le rapprocher de *secourre / froter la bourre a qn* (9913 et non 9613) “battre”, *y laisser la bourre* “y laisser des plumes”, relevés au glossaire;
- 9722 lire *maté*;
- 10395 le refrain signifie plus exactement: «que celui qui ne croit pas qu’il n’y ait qu’un seul Dieu, soit au nombre des damnés»;
- 10455, *on m’eust bien bouché le cul d’ung grain de millet* pour signifier «j’avais très peur» est passée un peu édulcorée dans Ac 1718 (cf. FEW 6², 83b);
- 10535 *refraingner* ne doit probablement rien à *refrener*, c’est une forme occitane (cf. apr. *refranher* “modérer, adoucir”);
- 10994, on lirait mieux *et* au lieu de *en*;

- 11064 relever *en gourrier* “excellemment (par antiphrase)”, parallèle à *a la (grant) gourre* 9577;
- 11090 relever l’expression *courir par les portes* “mendier”, qui prend la suite d’expressions similaires avec *huis*, usuelles en afr.;
- 11100 *ne plus savoir de quel boys tordre* se lisait déjà en 2154;
- 11198-99 *de cela me recorde* forme une parenthèse, à placer entre virgules, et *Lequel* est sujet de *ce fit*;
- 11240 l’expression *estre trop rouge a/en la taille* “être trop malin” se rencontre déjà dans JMichelPassJ 19632;
- 11348 lire *Nen plus* ou *Nemplus* cf. HistoireReineBertheT 3005 note;
- 11868 pour *rasouer de Guyngant* v. TissierFarces t. XIII, p. 104;
- 11917 lire *Reçoys*;
- 11999 *Or le fais court qu’il ne se crote*, la même plaisanterie, très claire, à propos aussi d’une prière, se lit dans ElAmervD 7108, ce qui rend inutile l’hypothèse d’une faute de l’imprimeur;
- 12039, sur *ravau* on verra Gdf 6, 624b (déjà exploité par FEW 10, 71a et par Esnault 537b) qui cite ce passage où il traduit le mot par “gourdin”;
- 12040, pour *effle* Esnault 253a a proposé un essai de correction, mais le mot reste énigmatique;
- 12109, la note est inappropriée. Un des bourreaux s’extasie sur la couleur du sang de la victime, comparé au vin en disant: «*Ne voyla pas belle couleur*». Son collègue rectifie en oenologue: «*Le vin se cognoist en sçaveur. La couleur c’est pour drap de layne*»;
- 12381 sur *estre de recepte* “avoir la qualité requise” v. RLiR 69, 270;
- 12551 relever *amener l’eau au moulin* “faire du profit” cf. DiStefloc 277a;
- 12655 relever *desmanché* “devenu impuissant”, dér. de *manche* “pénis” cf. ZrP 106, 260;
- apr. 12695 que signifie *Barraquin* mis entre parenthèses?
- 12828 la correction est nuisible, d’autant qu’outre le sens érotique de *combatre*, il peut y avoir jeu de mot sur *combat*, lu en deux mots;
- 13441 la correction proposée est inutile, je comprends: «les prêtres n’attendent aucun autre bien (que la grâce des dieux)»;
- 14972 la note est à supprimer et pour *desjuner d’ung beau bailler*, on renverra à la note au v. 9606 qui explique mieux l’expression;
- 15460-61, *belucter* est glosé par “s’agiter”, on préférera “supplicier”, et le sens du v. 15461 est assez clair si l’on admet que Christofle vient d’être dépouillé de ses vêtements; – 15572 *retourner le ver* pourrait aussi avoir un rapport avec *vair* “fourrure”, comme l’a bien vu DiStefLoc 864a;
- 15601 *cotardeau*, pourrait bien être une faute pour *cocardeau*;
- 15945 *D’ou(t)* pourrait être lu *Dont*;
- 16001 l’expression *renverser une tasse* “vider une tasse” est appuyée par *renverser les potz* (17964);

- 16084 *faire dire pit* est clairement la même chose que *faire dire pic* (cf. supra 2212) et corriger le glossaire sous *pit*;
- 16816 *Moult reste de ce que fol pense*, c'est une version, modernisée pour le verbe, du proverbe *Moult remaint de ce que fol pense* v. TraLiPhi 37, 201 (où Matsumura cite tous les travaux utiles);
- 16886 *nasuré*, on le lira *nasvré* et le vers ne sera plus hypermétrique;
- 16996 *l'œil follé* n'est pas "devenu fou" mais "blessé" (fr. *fouler*);
- 17519-20 on n'arrive pas à comprendre le pourquoi de *l'en fouyssent* en face de *l'enfouyront*, même si la séparation de l'imprimé est respectée, et l'on pourrait multiplier les cas qui méritent cette remarque cf. *Au prés* 17580 ou *Aumoins* 19358;
- 17899 le renvoi à Furetière pour le proverbe *L'homme propose et Dieu dispose*, est moins éclairant que ne le serait un renvoi à Hassell H41;
- 17929 l'explication donnée pour *morne* ne convainc pas: *mouiller la morne* doit faire allusion à la soif des messagers, si souvent évoquée, aussi on verra dans *morne* un mot désignant la bouche ou le visage et on trouve dans Esnault *mornas* "bouche" (1628) et *meurgne, murgna* "visage, nez" (Jura, fin 19^e), ce qui doit avoir quelque lien avec la famille d'apr. *morre* "museau, groin" et mfr. *mourre* ds FEW 63, 231b;
- 18444 la virgule après *pas* est inutile, il s'agit du tour *chascum de nous vauldra ung homme pour* (faire qch), cf. *estre un homme pour* "être en mesure de" Cent-Nouv;
- 19071 (cf. p.65), la correction est inutile: *se vaut ce*.

Le glossaire [1041-1094] est consciencieux et pourra aider le lecteur. Il contient beaucoup de choses intéressantes, qui auraient gagné parfois à être plus rigoureusement élaborées. On peut aussi regretter que les mots et expressions commentés, souvent avec justesse, dans les notes soient le plus généralement omis dans le glossaire; un seul exemple parmi des centaines: *tirer le cul arriere*, dont il n'est fourni qu'une seule occurrence (141), est glosé par "reculer", alors que dans un passage qui manque au glossaire (4330) l'expression est mieux interprétée en note comme "être craintif"; mais cependant *tirer le cul arriere* signifie bien "reculer (sous l'effet de la crainte)" en 5001 et 11979, qui manquent aussi au glossaire. Bref, il y aurait place pour un second glossaire qui regrouperait tout ce qui est traité dans les notes, et qu'il faudrait ensuite fondre avec le premier glossaire, lui-même quelque peu remodelé. Un travail lexicographique plus ample est aussi souhaitable, qui traiterait ensemble la Vie de saint Christofle et le Mystère des Trois Doms. L'intérêt lexicologique des deux textes mériterait bien un tel effort maintenant qu'on en a des éditions très satisfaisantes. Voici un choix de remarques ponctuelles visant à une première amélioration:

- *abysmer* lire *abismer, abisme*;
- *agregement* signifie "aggravation";
- *allans*, dans le syntagme *aspres comme a*. (parallèle à *aspres comme chiens enragéz* 2405 ou à *appre comme ung matin* MystTrDoms 3571, passage attribuable à Chevalet cf. éd. Giraud/Chevalier p. LV), contient *allan* "chien de chasse" (cf. FEW 24, 289b);

- *appeau* signifie "appel en justice" et est probablement aussi à la base de *bailler son appeau* "supplier" en 6291, qui n'est pas relevé;
- *argos* est plutôt une forme d'*ergos* (lat. ERGO) "arguments" (cf. Hu), comme invite à le croire la graphie *argots* (14417) pour le mot *ergots*; dans nombre d'expressions, il y a eu jeu de mots entre *ergos* "arguments" (toujours au pl.) et *ergots*, voire avec les familles d'*argu(ment)* et d'*hargoter* (cf. TraLiLi 20, 1, 40);
- *aubade*, lire 19822 au lieu de 19818 et 19529 au lieu de 19523, et dans les expressions figurés le sens dominant est celui de "commencer l'assaut" (cf. supra 240);
- *babiller* passera difficilement pour transitif et lire 15797 au lieu de 15799;
- *basme* est dans l'expression *voyla basme* "c'est excellent!" (cf. *C'est ung baulme* ds MystTrDoms 1584), qu'il fallait regrouper avec *balsme (faire -)* "se réjouir";
- il y a quelques désordres dans l'ordre alphabétique entre *begnin* et *benistre*;
- *boutté*, on préférera *estre legierement boutté* "porter des bottes légères";
- *cabas* signifie "putain" et le syntagme *viel cabas* "vieille putain" se lit aussi dans MystTrDoms 1510, sur le mot voir *Du mot au texte, Actes du 3^e Colloque International sur le Moyen Français*, p.p. P. Wunderli, 111-112;
- *cameline*, dire plutôt "sauce d'une nuance de poil de chameau, à base de canelle", et ici, comme sous *dodine*, on peut pour les termes culinaires se référer à d'autres autorités que La Curne ou Littré;
- *care* (qui rime avec *apare*, graphie pour *apaire/apere* d'*aparoir*) est plutôt une graphie provençalisante de *chiere* "mine, visage";
- *chiche* "avare" ne contient que *chicheface* sur lequel cf. TL 2, 382;
- ajouter *chut* 6228, qui pourrait être une première attestation;
- *claye* est ici un instrument servant à exposer les condamnés et les suppliciés;
- ajouter (teste) *creuse* "vide, sans bons sens", première attestation (dep. Cotgr 1611 ds TLF 6, 478b);
- *cymaise* "vase à vin" est un régionalisme bien net, que le texte a en commun avec le MystTrDoms 4998 (cf. Chambon ds ZrP 112, 392-93; mais le mot y est dans passage attribuable à Chevalet, cf. éd. Giraud/Chevalier p. LV);
- *empire*, la présence de *de mal empire* est incongrue à côté du *ciel empire* "l'empyrée";
- *enclocher*, cet hapax étrange disparaîtra si on le lit *en clocher* «au clocher»;
- *esconcier* lire *esconcer*;
- *ferrenches* est un probable occitanisme: cf. apr. *ferrenc* ds FEW 3, 472b;
- *forcerie* amène à suspecter une faute pour *sorcerie*, qui irait beaucoup mieux dans ce passage;
- *forser* lire 5045;
- *frontiere*, *estre en f. de* plutôt "aller à la rencontre de";
- *gectz* en 1672, signifie "liens" et en 1673 (corriger la note) on est en présence d'une expression *faire son compte sans gectz* (propr.) "faire son compte sans jetons" donc "élaborer une stratégie hasardeuse";

- *gazanche* signifie “levier”, c’est un mot régional de la vallée du Rhône, du Mâconnais et du Dauphiné (cf. BaldEtym 1, 294-95; FEW 22, 2, 27a, 73b et 98b; RossiaudRhône 2, 157);
- *gendarme* “attitude belliqueuse”, sens étrange qui ne s’explique, mais ne se justifie pas, que par l’expression *faire de la* –, remarquable par son genre féminin;
- *haucqueton*, réunir les deux entrées séparées par trois mots;
- *here* est toujours dans le syntagme *faulce here*, auquel on ajoutera *faulce haire* 2496, susceptible d’éclairer l’origine de *pauvre hère* (cf. TLF 9, 777a);
- *hordir* “frapper violemment”, me laisse incertain quant à son origine, malgré la note au v. 859, qui le rattache à *hourder*, par l’intermédiaire d’un sens dialectal relevé dans le Maine. *Ourdir* pourrait mieux faire l’affaire d’après les matériaux consignés dans le FEW 9, 402a, et notamment l’attestation dans Gringore (Château d’Amour 840). Je crois aussi que *hordis* “salis, souillés” (dont le sens ne s’impose pas) n’est qu’une forme de ce même verbe;
- *hure*, le sens de “crinière” est gratuit;
- *intentif*, la glose “attentif” dissimule qu’il s’agit d’*intentif de* “qui a l’intention de”;
- *jobelin* non “argot” mais *entendre le jobelin* “entendre la ruse, comprendre ce dont il s’agit” (comme c’est proposé d’ailleurs en 12552, mais pas repris au glossaire), aussi dans ce sens *entendre le pat(h)elin*; cf. dans MystTrDoms 4599 *jouer du joubellin* “faire le malin” où il forme couple avec *entendre son patellin* “subir les conséquences cuisantes de sa conduite”;
- *journée*, *lippée* ont des accents intempestifs;
- *juscher* “se coucher” est un peu cavalier, d’autant que les deux emplois correspondent à ceux du fr. mod. *jucher*;
- *levee*, *faire une* – “s’en aller”, s’appuie silencieusement sur DiStefLoc 481c, qui reprend la traduction inappropriée du glossaire de Jodogne, mais ce sens ne va pas non plus ici où il s’agit plutôt de “obtenir une aumône”;
- *lisce* (lire 5965) “couleuvre” est à supprimer; il s’agit d’une injure assez courante dans *faulce lisse* (cf. Gdf 10, 79a), et c’est le même mot que *lysse* du v. 2572, qui qualifie aussi Proserpine, et pour lequel on préférera “chienne” à “femme lascive”;
- *locquebault* le sens de “loqueteux” est gratuit; sur le mot v. GreubFarces 176, dans l’attente d’un article sous presse de J.-J. Vincensini;
- ajouter *maree fresche* “putain” 12536, première attestation (OudC 1640 ds FEW 6¹, 316b);
- *marmonner* 11787, première attestation (1534 ds TLF 11, 412b);
- *marran*, la glose “musulman” est peu satisfaisante, comme elle le serait pour le fr. mod. *marrane*;
- *moins*, *au moins que ne* “sans” est à la fois trop elliptique et inadapté;
- ajouter *mulet*, *teste de mulet* «(apostrophe pour un têt)» 5789 (1^{re} att., dep. 1808 ds FEW 6³, 212a);
- rien n’impose de séparer *pailler* de *pallier*;
- *piroellle*, *prendre telz p.* “faire de telles culbutes”, qui contient *piroelle* “toupie” mot régional, dont l’aire va de la Lorraine et de la Champagne à la Bourgogne

et à la Franche-Comté (cf. FEW 8, 564b), ce qui nous écarte quelque peu de Grenoble et de la patrie présumée de Chevalet;

- *prin* “(hacher) menu” est un régionalisme: ce sens est bien représenté en francoprovençal, cf. FEW 9, 384a;

- *pris, pris faict* qui signifie ici “besogne” est un régionalisme que la Vie a en commun avec le MystTrDoms 8931 cf. DRF 834a;

- *querculler* “tergiverser” (lire 8683 au lieu de 6683) cf. MystTrDoms 4233 (*sans querculler*) et 9947;

- *quotidiane* “particulière” est gratuit;

- *railler*, les sens ne vont pas de soi: en 19433 “raconter des sornettes” n’a aucun appui, alors que *hault* amènerait à proposer “hurler, braire”, sens attesté en Savoie (cf. FEW 10, 32b); en 2512 ce sens paraît aussi s’imposer de préférence à “plaisanter”; en 8732 les sens de “plaisanter” ou de “hurler” me paraissent également plausibles;

- *rains, aller a rains* “se livrer à des activités amoureuses”, s’écrirait mieux *aller a Rains*; c’est un jeu de mots du type *d’aller à Niort* “nier”, *aller à Versailles* “tomber” ou (ici 17287) *aller en Avallon* “être bu”. Le fait est confirmé par les vers: *Va moy attendre au gibet, Non pas a reins, dont tu t’esbas* (19369-70), où la majuscule de *Reins* s’impose;

- *rubricque* “discours empreint de finesses juridiques ou théologiques (ici en mauvaise part), il s’agit d’une expression, *ne point entendre ceste rubricque* «ne rien comprendre à ce discours», qui se retrouve à peu près dans le MystTrDoms, qui fait un large emploi d’expressions figurées avec *rebriche*, parmi lesquelles je citerai *entendre bien les rebriches* 4049 “être avisé”;

- ajouter *vivre a table d’hoste*, première attestation du syntagme (Oud 1640 ds FEW 4, 491b), et *estre a table d’hoste* “venir comme client qui paye sa part dans une taverne” est déjà dans MystTrDoms 3069;

- ajouter *tente* “rideau de lit” 17184;

- *tarde* dans *l’heure est tarde* se retrouve dans MystTrDoms 164;

- *trayne*, plutôt “traîneau”;

- *traynee*, plutôt *mener la t.* “conduire l’intrigue”;

- *veau* est bien “imbécile” en 9535 mais il entre dans une expression *qui m’a deslié ce veau?* “qui m’a fichu un tel imbécile?”;

- *vent*, qui sera placé avant *venue*, pouvait être enrichi d’un renvoi à *bec*;

- *verte* “pas mûre”, est en fait dans l’expression *avoir la teste verte* “être un insensé” v. DiStefLoc 834c et cf. Recueil Général des Sotties, t. 3, p. 6 n. 1;

- ajouter *voyla de quoy* “tout est prêt”, que j’ai relevé aussi ds MystPassArrasR 19558;

- *yvresse* adj. “ivre”, préciser au moins qu’il s’agit d’un féminin.

Au total, une édition attendue d’un texte riche et parfois difficile, qui n’est certes pas parfaite, mais qui a été conduite avec sérieux et fournira un point de départ solide pour des travaux ultérieurs.

Gilles ROQUES

Jacques Decottignies (1706-1762): Vers naïfs, pasquilles et chansons en vrai patois de Lille, Edition critique, commentaires et glossaire par Fernand CARTON, Paris, Champion (collection L'Âge des Lumières, 21) 2003.

Près de trente ans après la publication des *Chansons et pasquilles de François Cottignies dit Brûle-Maison (1678-1740)*, Arras, Archives du Pas-de-Calais, 1965, Fernand Carton, spécialiste reconnu du picard et défenseur d'une vivante et diverse picardité, publie une édition des œuvres de son fils et successeur, Jacques Decottignies: les deux poètes patoisants illustrent, chacun à leur manière, «L'essor de la littérature dialectale à Lille au XVIII^e siècle», dont Fernand Carton a dressé un tableau détaillé dans *Littératures dialectales de la France. Diversité linguistique et convergence des destins*, Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome 150, Paris, Champion – Genève, Droz, 2001, p. 69-91 (cf. aussi notre compte rendu dans la *Revue de Linguistique Romane*, 67, 2003, p. 540-544). Le premier, mercier par profession, colporteur amateur, est sans doute le principal promoteur de cette littérature: il l'illustre en joignant aux autres productions habituelles des chansons satiriques, des pièces politiques, mais surtout des chansons en patois brocardant, par le pastiche et la parodie, les travers des gens du «plat pays», les Tourquennois, et en composant des pasquilles, petites saynètes réalistes en vers dialoguées en patois, constituant un genre littéraire caractéristique du wallon et du picard. Le second suit sans doute les traces de son père, dont il se réclame d'abord en signant «fils de Brûle-Maison», mais sa veine ne se limite pas à produire pour la rue, en voulant faire rire par ses parades et ses virulentes satires, «stimulé par les gros rires de bourgeois et d'ouvriers ravis qu'on plaisante leurs têtes de Turcs» («L'essor de la littérature dialectale», p. 79; *Introduction* de l'édition, p. 62). S'inscrivant dans le courant burlesque, marqué par la verdeur et la verve des pointes, il se prévaut d'une naïveté – factice au demeurant – en voulant écrire en «bas langage» pour interpréter les sentiments «naïfs» des petites gens. Ce faisant, il grossit les traits régionaux et accumule les éléments dialectaux pour produire un effet de distanciation par rapport au français, que ce soit dans ses chroniques épico-burlesques, genre nouveau à Lille, dans ses chansons d'actualité ou dans ses pasquilles. L'intérêt linguistique de l'ensemble est évident, et l'édition de Fernand Carton apporte une pierre importante à notre connaissance du chronolecte lillois du XVIII^e siècle, à travers une œuvre valant plus par ses pasquilles, au riche vocabulaire touchant, entre autres, les ustensiles du ménage – ce qui n'est pas sans rappeler *l'oustillement au vilain* (Cf. l'*Introduction*, p. 58, et les pièces 39, 41, 42) –, que par certaines chroniques d'actualité aux vers platement dithyrambiques à la gloire de Louis XV et de ses grands hommes de guerre. Dans une copieuse *Introduction*, Fernand Carton étudie l'auteur et son milieu; les textes, rapportés à leurs sources par de patientes enquêtes; l'«orthographe», lieu d'une concurrence entre usage «ancien» et usage «moderne» et d'une «manière d'écrire» composite où se conjuguent la tentative de reproduire un parler réel et le souci de rester lisible et compréhensible; la langue, visant à dégager les traits de ce «vrai patois de Lille» dont se réclame Jacques Decottignies, où se combinent le *daru*, sociolecte et topolecte des quartiers populaires de Lille, le poissard et le jargon artificiel des paysans de comédie (*Introduction*, p. 43-44): phonétique, grammaire, lexique, particulièrement riche, versification illustrée par une table des rimes; intérêt documentaire et littéraire, assorti d'un précieux relevé des locutions sentencieuses; place de Jacques Decottignies dans la littérature dialectale de l'époque et dans sa postérité, jusqu'aux XIX^e-XX^e siècles, où il a joué un rôle moteur.

Les textes édités, regroupés en 45 pièces, sont précédés d'une analyse, de l'état de leur transmission, de leur date quand elle est connue, de leurs critères d'attribution et de l'air pour les chansons, dont un timbre en vogue assure souvent une facile diffusion. Ils sont accompagnés d'un important appareil critique de notes explicatives intégrant les propres notes de l'auteur, qui en fait un large usage «afin d'attirer les bourgeois et les nobles qui comprendraient mal le *daru*» et dont l'ensemble constitue l'esquisse du premier lexique de patois lillois (p. 51). Un glossaire et une table des noms propres complètent ce riche ensemble. L'on fera ici quelques remarques et suggestions.

Dans la partie phonétique, l'on pourrait ajouter à l'assourdissement des consonnes finales, dans des rimes parfois composites: *doubles*: *d'z'étoupes* 1, 35-38; *grimaces*: *villages*: *personnages* 1, 17-19-22 / *plaches*: *grimaches*: *villages* 1, 25 - 27 - 30.

La grammaire pourrait regrouper les éléments du système verbal, engrangés en partie dans le glossaire. Parmi les formes de *prendre*, on signalerait volontiers le participe passé *prie* 4.192, à la rime (absent du glossaire), rejoignant *surpie* 6.73. La forme *werra*, fut. 3 de *venir*, signalée parmi les «éléments typiques du Hainaut» en référence à l'ALPic - 643 à rectifier en 642 - (mais *bargaignez* est quand même largement répandu, cf. FEW 1, 441b s. v. *BORGANJAN), dans l'*Introduction* à la pièce 31, en patois de *Drochy*, serait également à ajouter. Dans la grammaire encore, la rubrique 17 traite du «Remplacement du **pronom relatif** par la conjonction **que**, après laquelle le nom antécédent est repris par un pronom (redoublement): *ch'ti qu'il a* «celui qui a» 1.67; ... *en une qu'elle parle* «qui parle» 18.26; *une sainte qu'en tire ses dents* «dont on tire» 13.44... C'est une extension, aux subordonnées relatives, de l'emploi pléonastique du pronom.» (p. 48). Le phénomène est à rattacher à la tendance au décumul de la marque de subordination et de fonction en généralisant *que* comme marque de subordination et en exprimant la fonction séparément sous la forme d'un pronom personnel ou d'un déterminant possessif, comme le caractérise la *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel *et al.*, p. 475 (Cf. *le livre que je t'en avais parlé/ que j'ai oublié son titre*). Il est aussi caractérisé comme «réduction à *que*» et rapproché du *queísmo* des grammairiens espagnols.

Le glossaire est soigné. Constitué selon les principes des éditions critiques de textes dialectaux (XVII^e-XVIII^e siècles) établis par G. Straka (*Poèmes en dialecte de Saint-Etienne*, 1964), F. Deloffre (*Agréables Conférences*, 1961), L.-F. Flutre (*Le Moyen Picard*, 1970) et appliqué par F. Carton lui-même dans son édition des *Chansons et pasquilles de François Cottignies*, rappelée ci-dessus, il contient la *totalité* des unités lexicales et des formes verbales dialectales, avec toutes leurs variantes graphiques, que contiennent les pièces 4 à 32, c'est-à-dire les *Vers naïfs* authentifiés avec certitude, la traduction étant donnée sauf si la forme et le sens sont les mêmes que de nos jours (*Introduction au Glossaire*, p. 361). Il permettrait de compléter bien des articles du FEW. Nous en proposons quelques amendements, précisions et ajouts qui pourraient l'affiner, sans prétendre résoudre cependant tous les cas épineux signalés par F. Carton dans les notes.

Quelques amendements:

- Dans la lemmatisation, il faudrait regrouper sous une même entrée les différentes attestations de **vart** /**vard** dans **autrevart**, **nul-vard**, **nulwart**, etc. Des renvois

seraient parfois nécessaires à la forme lemmatisée: à **heury** → **aheuri**; **quainne** (exemple problématique, 14.63) → **chaîne**.

- Articles:

• **arna**, s. m. «harnais, attelage» 4.225 note. La note est cependant absente et la traduction est à revoir dans cet exemple: *Le z'Englois sont prit comme au arna*. Il faut comprendre «piège, rets», «Les Anglais sont pris comme dans des rets». Cf. FEW 16, 203a-b s. v. *HERNEST: Mfr. *hernas* «filet pour prendre un animal» (1390). Mons *harna* «filet de pêche, de chasse», Dl, flandr. id., Lille *harnas* «engin de pêche», Gond. *arna* «filet à oiseaux». Employé en ce sens, mais non figuré, par Brûle-Maison dans *La chasse au veau*, chanson sur les Tourquennois, XIV, 47, et relevé par F. Carton dans le glossaire de l'édition.

• **babage**, s. m. «bébé» 5.140; faire babage, loc. v. «baiser (sens érotique)», 31.20. Il faudrait ici deux entrées différentes: **babage**¹ «gros bébé réjoui», désignant le dauphin: *Nos DOPHIN as-te vû, Comere pour se n'âge, Qu'il est gros et maflu, Va, ch'est un biau babache*. A rattacher à FEW 1, 182b, s. v. BAB, offrant un grand nombre de dérivés évoquant la niaiserie, l'innocence bêtasse, la balourdise: wallon *bâban* «niais», nam. «babou», pik. Dém. *baba* «niais, idiot». Le mot n'a pas ici la connotation ironiquement péjorative qu'il a dans le ch'timi contemporain, où il est largement répandu, d'où la traduction qui en est proposée. **babage**² «baiser» dans *faire babage*, à rattacher à FEW 1, 269a, s. v. BASIARE, dérivé Lille *babache*.

• **[démucher]** donné comme intransitif au sens de «décamper» dans *Termonde a été pris de rien, Et un y a mit des Francois deden, I n'y a point d'endroit q'un ne demuche* (4.214-216). Le verbe est ici transitif au sens de «découvrir, mettre à jour» (cf. FEW 6,2 s. v. *MUKYARE: Mfr. *desmucher* v. a. «ôter ce qui couvre qch.» (Noyon 1570) [...] Mons *démucher* «mettre à jour», [...] rouchi *démucher* «mettre au jour ce qui était caché», Nord *démucher* «découvrir» Bov. Dauby, *Lexique rouchi-français*, s. v. DÉMUCHER: découvrir ce qui était caché. Ici: «il n'est aucun endroit qu'on ne découvre = aucun endroit ne reste inexploré (par les troupes du roi)».

• **étrène**, s. f. étraîne «étréne, cadeau qu'on fait en début d'année». En 13.31, cependant, le mot entre dans une expression: *Que dieu ly donche bonne étraîne* (à la dauphine Marie-Josèfe de Saxe, promise au mariage), formule de bénédiction, comme l'enregistre FEW 12.294b: *bonne estrene te doint Dieu* (13. jh. – Nic. 1606): «que Dieu la bénisse».

• **gadru**, adj. «d'aspect agréable et bien portant» 33.65. On y verrait plus volontiers un substantif dans le contexte: *Agathe y faut que je reste la Sans avoir un jeune gadru Qui porroit éteindre le fu Qui me brule d'une forche sans pareille* (33.64-67), non enregistré comme tel par le FEW 3,165a, s. v. *DRUTO (Lille *gadru* «enjôleur»).

• **[hazarder]**, v. «risquer»: *part. hazardés* 15.titre. Il s'agit de *VERS HAZARDE'S / sur la Prise du Général LIGONIER.*, titre commenté en introduction par F. Carton: «Jacques Decottignies se nomme comme auteur dans le titre, ce qui est rare. Il veut peut-être montrer qu'il peut aussi écrire des vers en fr., mais il ajoute «vers hazardés», peut-être un jeu de mots sur le verbe *risquer* (essayer) et le *hazard* dont il est question v. 55. Le ton dithyrambique est celui de tous les poèmes guerriers de cette époque.» (p. 209-210). FEW 19, 204b, s. v. ZAHN, permet peut-être de mieux cerner le sens du verbe *hazardé*: «émis légèrement» (de propos, etc.) (seit 1768, Voltaire); «nouveau et hardi (d'un mot, etc.)» (La Bruyère-Trév. 1771). C'est sans doute

l'acception qu'il faut retenir ici, pour un poème mettant en scène l'anecdote pittoresque de la capture du général Ligonier par un carabinier français.

- **mengé le lard** = inf. **menger**, 4.43. *Pour vire qu'il aroit mengé le lard, Tout nos Oficiez senbarasse, Comme s'il iroite à unne ducace* (4.43-45). F. Carton comprend, dans la note afférente: «Tous nos officiers se pressent, comme pour aller à la fête, afin de voir le roi dirigeant l'action». *Menger le lard* est cependant enregistré par le FEW 5, 189b s. v. LARIDUM au sens de «gagner la partie, emporter l'enjeu» (1792, Brunot 10), et c'est bien ainsi qu'il faut le comprendre ici.

- **[ployer]** v.: inf. bonne à ployé «ayant une bonne valeur de change (ducats)» 14.329 note: *Des sacsques remplit de Bagoirre, Qui ne s'aront jamé [r'avoir], Ches pieches d'or sy bonne à ployé, Nos soldats prente sans conté* (14.327-330). *Ployer* pourrait cependant signifier «amasser, serrer».

- **pouffrain**, s. m. «petite braise qu'on met dans les chaufferettes et dans les *couvets* pour allumer les pipes», dans l'exemple *Et ses murs ont queu en pouffrain* (6.165). Ne s'agit-il pas de «poussière», tout simplement, dans ce cas de remparts du bastion abattus par les canonnières?

- **présent**, adj. «qui agit séance tenante», 11.21 note: «Nous comprenons 'Soyez actif dans ce que vous avez à faire'», avec renvoi à Académie 1694, «qui agit rapidement», et 22.76 *Toudit présent d'en se s'affaires*. On y verrait plus volontiers le sens de «attentif», cf. FEW 9, 307a, s. v. PRAESENS, (seit Pom 1671).

- **résolu**, adj. «entreprenant», 40.22 est un substantif dans cet exemple: *Mé mon Dieu, quoi qui li a folu, Chétot un si biau résolu*. Cf. FEW 10, 304b s. v. RESOLVERE: mfr. *résolu* «homme avantageux», qui serait le sens ici.

- **[tracer]** v.: 3 prés. trase «va ça et là» 4.26. L'acception semble peu adéquate dans le contexte: dans ce poème à la gloire de Louis XV, ce dernier quitte Versailles pour gagner Douai alors que son armée assiège Tournai. FEW 13,2, s. v. TRACIARE, enregistre un ensemble d'acceptions en afr. mfr. v. n. «aller, marcher, courir, voyager».

- Quelques précisions:

- **bacara (faire)**, loc. v. est enregistré à juste titre au sens de «ne pas manger, jeûner», ou *faire faire bacara* «affamer». C'est le sens figuré pris par l'expression à partir du jeu de cartes, lorsqu'on y fait zéro: ceci permet de rectifier rétrospectivement l'article **bacara** (faire) dans le glossaire des *Chansons et Parsquilles* de Brûle-Maison, enregistrant l'exemple de la pièce XV.17 *Misère du soldat français: Tant officiers que soldats, Sont tous dans l'embaras, Sans argent, je ne ment pas, Cela fort les changrine. Souvent ils font bacaras, Ha, pour eux quelle peine!* (13-18): faute d'argent, ils jeûnent souvent.

- **brave**, adj. «élégant, beau» 5.151: indiquer l'emploi dans *être à sen pu brave* traduit dans la note 2 p. 115: *Nos Ville étoit a sen pu brave*: «Notre ville était dans son plus haut degré de beauté».

- **choaine** «alerte» (glose de l'auteur) 10.149, dans l'exemple où la dauphine ressent les premières douleurs de l'accouchement, en présence du roi: *Aveug impatience il attend, Tant que vienche l'heure & le moment, Des premiers mas de no Dophaine, Tout aussitôt un crie choaine; Un fet avancher l'Accoucheu, Le Docteur & les gros Monsieus, Pour este tesmoins de l'ouvrage, Qui peut arriver à mesnage* (10.

146-153). On peut aussi renvoyer au FEW 21, 143b, s. v. **dépêcher**, qui enregistre l'expression au sens de «se dépêcher», et à Mons, *chouaner*, v. n. «se dépêcher, y avoir urgence» (schon 18. jh.).

• **couleine**, s. m.: gagner la couleine «filer, s'enfuir» 12.301. *Prendre la couleine* se trouve chez Brûle-Maison, dans *Misère du soldat français*, LXV, 42, et relevé par F. Carton dans l'édition au sens de «s'échapper furtivement, prendre la fuite». Le FEW 2, 881b, s. v. COLARE, enregistre cependant l'expression *gagner la couleine* en Normandie au sens de «fuir vers un abri», ce qui convient bien dans le contexte, où le prince Charles de Lorraine à la tête de ses troupes, en déroute, s'enfuit vers un abri d'où il sera délogé: *Che Prinche Charles ne dijoit mot,... A d'abord gagné la couleine, Hu un l'attaqueroit tout à leur* (12.298-302).

• **engrenoit**, s. m. «petit endroit (glose de l'auteur)» 10.277. On peut aussi renvoyer au FEW 4, 233a s. v. GRANUM, pik. *engrénoir* «petite cage dont la partie supérieure, qui est en toile, se ferme en coulisse».

• **hors pois**, s. m. pl. «ennuis, contrariétés» 42.32 note. Le rapprochement *hors pois / harpois* qui y est suggéré est conforté par le FEW 16, 174a, s. v. *HART (anfrk.) afr. mfr. *harpois* f. «poix» (13.-16 jh.) besonders wallon, pik. Gdf., et *harpoix*.

• **losard**, adj. «paresseux, polisson» 43.29, deux traductions entre lesquelles il faut choisir. Note aux vers afférents: *Je t'entens à le première fois, Afrontée et Losarde Qui n'y a de le moutarde* (42.28-30): «Je comprends dès ton premier mot, effrontée et polissonne, qu'il y a de la bagatelle!», *Losarde* (dérivé de *los* «vaurien») ne se trouverait, selon F. Carton, que dans le *Vocabulaire lillois* de L. Vermesse (1861) avec le sens de «paresseux», qui convient mal ici. FEW 16, 480b s. v. LÔS (anfrk.) enregistre bien dans les dérivés *lozard* au sens de «paresseux» (fland. Lille, art.), mais aussi *losse* pik. «vaurien, enfant malpropre». Cela permet de confirmer le sens de «polisson effronté», à retenir en l'occurrence.

• **marie joubri**, s. f. terme d'injure «sotte» 33.109. La note afférente, p. 275, mentionne Sigart, *Dictionnaire du wallon de Mons...*, 2^e éd., 1870, p. 215, qui donne *jobri* «imbécile» (sans doute dérivé, comme *jobard*, *jobelin*, du nom du Job biblique, cible de raillerie). «Sans doute» est ici superflu: *jobri* est bien donné comme l'un des avatars de HIOB dans FEW 4, 428b.

• **moustafia**, s. m. «malotru» 2.32 renvoie à une note absente à cet endroit. Le FEW 19, 136a, s. v. **Mustafa**, l'enregistre bien à Lille, *moustafia* «personnage turc» et en rouchi «malotru». Il y a, dans le contexte, un jeu de mots avec *moustache*, que devait porter le hussard hongrois qui pousse l'infortuné paysan dans le purin: *Héla! chéti là, Avecque ses moustaches de cat Y m'a pris par un bras, L'moustafia, Den le puriau m'entraîna Et drola, J'pensois d'être au trapas De ches pas* (2, 29-36). C'est bien ce rapport avec *moustache* qu'enregistre le FEW dans le même article: Montbél. *moustafiat* m. «celui qui a une grande moustache».

• **tapin**, s. m. «tape, tapette»: aroient eut le tapin «se seraient fait taper» 12.285. Note afférente, p. 179: «Car ils se seraient fait taper dessus». Un tapin est une sorte de tambour. Expression burlesque.» Cf. cependant FEW 13,1, 100b, s. v. TAPP-: Nfr. «*tapin* m. «gifle» (1790), nam. «coup», rouchi *donner l'tapin* «rosser». *Avoir le tapin* «recevoir une rossée, une volée de coups», sans qu'il soit question de tambour.

- Quelques ajouts:

= Ajouts d'articles

• ajouter **bec (biecq)** s. m. 14.69 grater son bec, objet d'une note au vers afférent: *L'Ennemi gratoit déjà sen biecq, Croyant qu'n aloit à Mastrecq*: «Gratter quelqu'un c'est le flatter (sens classique). *Gratter son bec* pourrait signifier «se féliciter, être satisfait de soi», comme *se gratter le cul...*». On pourrait cependant y voir une référence au comportement de l'oiseau se grattant le bec dans la région de la glande uropygienne pour y chercher l'huile protectrice de son plumage, dans une attitude de confiance: comme l'oiseau *grattant son bec*, l'ennemi pense être sorti d'affaire (?).

• ajouter **berdin** «simple d'esprit» 42.13, objet d'une note fournie au vers afférent, p. 336.

• ajouter **buré** dans *lait buré* 39.138 «petit lait qui reste après le beurre». Chez Brûle-Maison, pièces XIII.13 et XLVI.26, enregistré par F. Carton dans le glossaire de l'édition avec renvoi au FEW 5,112 a s. v. LAC.

• ajouter **croche** «jeu de croquet ou de billard», 14.214, dans *tapé le darain co de croche*, objet d'une note au vers afférent, p. 198, figurément «frapper le coup qui va au but» (d'une attaque décisive menée par le maréchal Lowendal).

• ajouter **davancher** 12.16 dans *Un diroit que rien ne s'apprête, Et che le Paix si désirée A gramment de ma davanchez* (12, 14-16). Faut-il comprendre *davancher* au sens de «procurer, engendrer»? (Cf. FEW 24,14b, s. v. *ABANTIARE, qui enregistre un hapax en afr. en ce sens).

• **nœud** dans [étraindre] le nœud. Est enregistré dans le glossaire, s. v. [étraindre] l'exemple de 44.60, avec une note afférente, p. 354, relevant un jeu de mots sur les liens du mariage et sur le ruban que réclame à Louis son amie Marie, lors d'une dispute: *Hé mé mon Dieu le povre canne Ch'est ten reuban que te me reproche Attend je l'ai encore den me poche Tient le vela Marie Socro Ten ruban couleur de huio Te me voloît faire etre davanche <tient> Prend le te le mettra sur tes manches Le tien que [t'a] la est tout crapeu Che n'est my la à etrain le nœud Puisque nous sommes sur les reubans, Je t'en dirai bien tout autant...* (44.52-62). Il faudrait ajouter l'exemple de 6.36, pièce à la gloire du maréchal de Saxe, habile stratège: *Che rusé Homme pour la Guerre, qui étoit langreux l'aute hiver, Sçavoit hu que le nœud étraindoit* (6. 34-36). *Savoir où le nœud serre* est une locution figurée au sens de «savoir où est le point critique», équivalent en l'occurrence à «savoir où le bât blesse».

• ajouter **régal** dans *faire un régal* (*Il leux a fait un régal Aveuques des bons gros cats*, 1, 99-100): «repas plantureux, festin offert» (FEW 17, 480b s. v. WALA).

• ajouter **retenir** v. r. 33.39 «se modérer, se contraindre» (*Aiche mi qui te fait retenir?*)

= Articles à compléter:

• **cane**, s. f. «cane; injure: sottie femme» 35.104. Ajouter l'exemple 44.52 (*Hé mé mon Dieu le povre canne*).

• **[coicher]**, v.: *part.* coiché 4. 114; coichés 14.119: Ajouter la traduction: «blessé» (cf. FEW 2, 1435a s. v. *QUASSIARE, rouchi *coissier* «blesser». Dauby, *Lexique rouchi-français*, COICHER ou COISSER: blesser, faire mal).

• **fachaine**: ajouter à l'exemple «gabion (pour la guerre de siège)» 14.40, celui de 42.142: *Puisque je doit être Maraine, Je ly donnerai unne fachainne*. «langes» (cf.

FEW 3, 424a, s. v. FASCIA Flandr. Lille, Tourc. *fachenne* «langes», *enfachener* «emmailloter».

- **grimache**, s. f. «grimace» 1.127. Ajouter **grimace** 1.17.

- **languereux**, adj. «maladif» 30.124. Ajouter *langreux* 6.35: *Che rusé Homme pour la guette, Qui étoit langreux l'aute hiver, Sçavoit hu que le næud étraindoit* (6, 34-36).

- **porter**: ajouter aux exemples *Un doit être porté pour sen Roy* (8.8), où *être porté pour* signifie «avoir de l'affection». Cf. FEW 9, 204b s. v. PORTARE, *être porté à* «avoir de l'inclination pour» (seit 1635) et *être porté pour* (seit Ac 1835): l'exemple constituerait une antédation.

- **prendre**: enregistrer l'exemple remarquable du *p. pa.* féminins en *-ie*, 4.192, qui rejoint *surprie* 6.73, enregistré sous **[surprendre]**, qu'aurait pu retenir l'étude de la langue (cf. supra).

- **[remettre]**: ajouter l'exemple de *remettre* «reconnaître» 33.9 *Hé que ten visage est quanjé Sinon qu'a wettié tout prés [Je] ne t'arois jamais sceu remettre*. Cf. FEW 10,241 s. v. REMITTERE, l'enregistrant à Mons, Lille...

- **syllabe**, s. f. 12.105, dans *Meurice* (i.e. Maurice de Saxe) *les véant barbe à barbe, Ne s'abuse point d'unne syllabe, Pour les faire décampez delà*. Cf. FEW 12, 484b s. v. SYLLABA, une partie, aussi minime soit-elle (dans un discours, par exemple: «si peu que ce soit, un iota»).

- **tiette**, s. f. «tête». Ajouter au relevé du glossaire l'exemple de *tiette en bas*, 10.218: *Eh mez, mon Dieu! Qu'unne tiette en bas, [cause] de peines et de fracas*, traduit en note, p. 155: «Oh mon Dieu! Comme la disparition d'une personne cause de la douleur et du ressentiment». Aussi l'exemple de *grosses é tiettes* 5.108, «personnages importants» à la note afférente, p. 113.

- Quelques références à rectifier: **honnaine** 44.7 (au lieu de 28.7); **poilu** adj.: f. *poiluse* 1.115 (au lieu de 41.74).

Claude BURIDANT